

LES ORIGINES DE L'ALPHABET GREC : *status quaestionis*

L'apparition de l'alphabet en Grèce, phénomène particulièrement important aussi bien pour la civilisation grecque antique que pour la nôtre, moyen et moteur du « miracle grec »¹ ou de la révolution culturelle en laquelle celui-ci consiste, et qui serait à l'origine même de la conscience historique², est un sujet qui a, à juste titre, fait couler beaucoup d'encre. En effet, de nombreuses questions d'un grand intérêt pour les philologues classiques et les sémitisants, mais également pour les spécialistes d'autres disciplines – archéologues et historiens de l'Antiquité, linguistes, anthropologues –, lui sont liées :

Quel est précisément le modèle de l'alphabet grec ? L'alphabet phénicien ? Araméen ? (Proto-)cananéen ? Voire phrygien ? Plusieurs alphabets sémitiques sont-ils à l'origine de l'alphabet grec ?

À quelle époque ont eu lieu l'emprunt et l'adaptation ? À l'époque mycénienne, comme certains l'ont prétendu ? Durant les siècles obscurs, pour lesquels nous ne possédons aucun document écrit ? Au VIII^e s. av. J.-C. ? Et cela s'est-il produit à la même époque pour tous les Grecs ?

Où a eu lieu l'emprunt ? Sur la côte du Levant, par exemple à Al Mina, considérée par certains comme un comptoir eubéen ? Quelque part le long des voies maritimes ? Et dans ce cas, était-ce plus précisément à Chypre, à Rhodes, en Crète, en Eubée, en Italie du Sud, ou en Sicile ? Ou bien quelque part le long des voies terrestres (en Ionie, en passant par la Phrygie) ? En outre, peut-on déterminer si l'alphabet a été emprunté par les Grecs en un seul ou en plusieurs endroits ?

Pour quelle raison les Grecs ont-ils emprunté l'alphabet ? Était-ce dans un but commercial, administratif, ou pour mettre par écrit les œuvres

1. Pour reprendre les termes de J.-M. GALY, « L'alphabet, moyen et moteur du miracle grec », dans A. THIVEL (éd.), *Le miracle grec. Actes du II^e colloque sur la pensée antique, organisé par le C.R.H.I. les 18, 19 et 20 mai 1989 à la Faculté des Lettres de Nice*, Paris, 1992, p. 23-31.

2. Voir, notamment, Cl. BAURAIN, *Les Grecs et la Méditerranée orientale. Des siècles obscurs à la fin de l'époque archaïque*, Paris, 1997, p. 381.

d'Homère, qui sont, pour certains, contemporaines de l'apparition de l'alphabet en Grèce ?

Sur quel type de support a été transmis l'alphabet ? Sur des supports périssables ? Dans ce cas, l'alphabet grec pourrait avoir été mis au point bien avant les premiers documents écrits qui en attestent l'existence.

Quelles ont été les adaptations phonologiques et graphiques apportées par les Grecs ? Ces adaptations sont-elles contemporaines de l'emprunt de l'alphabet ou ont-elles été réalisées progressivement ? Et quelle est, exactement, la part de créativité des Grecs ? Ont-ils réellement inventé les voyelles ?

Qui maîtrisait et utilisait l'alphabet ? Était-il réservé à une élite ou réellement à la portée de tous, contrairement, selon l'opinion la plus répandue, aux écritures cunéiformes et hiéroglyphiques ?

L'emprunt de l'alphabet est-il le fait d'un seul homme – un génie – ou d'un groupe bien particulier (des marchands, des scribes) ?

Voici les principales interrogations à propos de l'apparition de l'alphabet en Grèce, bien que cette liste n'épuise pas le sujet. De nombreux chercheurs depuis plusieurs décennies déjà ont proposé des réponses ponctuelles ou plus globales à ces problèmes et un vaste état de la question avait été réalisé par des spécialistes de différentes disciplines lors du colloque intitulé *Phoinikeia grammata. Lire et écrire en Méditerranée*, qui s'est tenu à Liège en novembre 1989³. Cependant, à l'heure actuelle, bien que nous connaissions dans les grandes lignes le processus de diffusion de l'écriture alphabétique de l'Orient vers l'Occident, il n'existe toujours pas de consensus, dans le monde scientifique, sur les modalités précises de l'adoption de l'alphabet par les Grecs. Dans la présente communication, après avoir résumé les positions des différents intervenants du colloque *Phoinikeia grammata*, je passerai en revue, dans l'ordre chronologique, les publications parues depuis lors sur le sujet, en m'intéressant avant tout à celles qui apportent de nouvelles interprétations ou informations concernant le lieu, l'époque et les modalités de l'adoption de l'alphabet par les Grecs, ainsi que sur le peuple à l'origine de l'emprunt⁴.

3. Cl. BAURAIN, C. BONNET et V. KRINGS (éd.), *Phoinikeia grammata. Lire et écrire en Méditerranée, Actes du Colloque de Liège, 15-18 novembre 1989*, Namur, 1991 (abrégé *Phoinikeia grammata* par la suite).

4. Je n'aborderai donc pas le problème des traditions anciennes relatives à l'origine de l'alphabet, au sujet duquel on peut consulter, en dernier lieu, les articles largement documentés de G. NENCI, « L'introduction de l'alphabet en Grèce selon Hérodote (V 58) », *REA* 100 (1998), p. 579-589, et de J. SCHNEIDER, « Les traditions relatives à l'origine de l'alphabet grec dans les scholies de la TEXNH de Denys le Thrace », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* (1), 2004, p. 120-157. Je présente d'ores et déjà mes excuses aux auteurs qui auraient étudié l'origine de l'alphabet grec

1. Les interventions lors de la rencontre *Phoinikeia grammata*

Les organisateurs de la rencontre *Phoinikeia grammata* ont voulu « au-delà des discussions savantes ou des controverses de spécialistes [...] poser au centre du débat l'outil graphique comme instrument de culture ⁵ ». Et l'on a effectivement l'impression, à la lecture des *Actes*, d'appréhender un élément culturel particulièrement important pour de nombreuses civilisations. Les diverses interventions, qui abordent des points particuliers liés aux différentes étapes de la création, de l'adaptation et de la structure de l'alphabet, concernent à la fois l'Antiquité et l'époque contemporaine, la Méditerranée orientale et occidentale. Comme je viens de le signaler, je laisse ici de côté les interventions, par ailleurs excellentes, centrées exclusivement sur les alphabets sémitiques ou de la Méditerranée occidentale, pour m'intéresser à celles qui s'orientent davantage sur la diffusion de l'alphabet phénicien et l'origine de l'alphabet grec.

P. Swiggers, dans sa communication sur l'orthographe phénicienne ⁶, évoque au passage les liens qui pourraient exister entre les premiers alphabets grecs et l'écriture araméenne de type archaisant de la stèle de Tell Fakhariyah, dont l'inscription constitue l'un des principaux arguments des défenseurs de l'origine araméenne de l'alphabet grec. Toutefois, J. Naveh – parmi d'autres –, qui a réalisé une étude approfondie de la stèle, avait émis de sérieux doutes concernant cette hypothèse ⁷. La théorie araméenne est également remise en question par M. G. Amadasi, qui reprend à son compte, en les développant, les arguments de ses prédécesseurs ⁸. Elle

ces dernières années et dont les travaux m'auraient échappés ; je serais, par ailleurs, heureuse que soient portées à ma connaissance leurs études sur le sujet.

5. Cl. BAURAIN, C. BONNET et V. KRINGS (éd.), *Phoinikeia grammata*, p. XV.

6. P. SWIGGERS, « Linguistic Considerations on Phoenician Orthography », *Phoinikeia grammata*, p. 115-132, en part. p. 117-118.

7. J. NAVEH, « Proto-Canaanite, Archaic Greek and the Script of the Aramaic Text on the Tell Fakhariyah Statue », dans P. D. MILLER Jr. et al. (éd.), *Ancient Israelite Religion. Essays in Honor of Frank Moore Cross*, Philadelphia, 1987, p. 101-113. Il ajoute de nouveaux éléments à sa théorie dans un article de 1991, « Semitic Epigraphy and the Antiquity of the Greek Alphabet » (*Kadmos* 30, p. 143-152), que j'analyserai plus en détail ci-après.

8. M. G. AMADASI GUZZO, « "The Shadow Line". Réflexions sur l'introduction de l'alphabet en Grèce », *Phoinikeia grammata*, p. 293-311, en part. p. 296 et n. 9 pour la bibliographie antérieure. Elle a poursuivi le développement de sa théorie dans des articles ultérieurs (« La transmission de l'alphabet phénicien aux Grecs », dans R. VIERS (dir.), *Des signes pictographiques à l'alphabet. La communication écrite en Méditerranée. Actes du Colloque, 14 et 15 mai 1996, Villa grecque Kérylos*, Paris, 2000, p. 231-246 – le volume est abrégé *Des signes pictographiques à l'alphabet* par la suite –, et « Sulla formazione e diffusione dell'alfabeto », dans G. BAGNASCO GIANNI et F. CORDANO (éd.), *Scritture Mediterranee tra il IX e il VII secolo a.C. Atti del Seminario, Università degli Studi di Milano, 23-24 febbraio 1998*, Milan, 1999,

insiste, en particulier, sur le nom de certaines lettres grecques, à savoir *iota* et *rho*, qui supposent une dérivation à partir de formes sémitiques où le \bar{a} est passé à \bar{o} , phénomène qui se produit en phénicien, mais pas en araméen.

A. Lemaire, dans sa communication consacrée au statut de l'écriture phénicienne en Cilicie⁹, souligne un fait particulièrement important et sur lequel nous reviendrons par la suite : les Anciens avaient tendance à associer chaque type d'écriture à la langue pour laquelle – dans leur esprit, du moins – elle avait été mise au point. En effet, dans la Cilicie de l'Âge du Fer, où l'on pratiquait à la fois le louvite et le phénicien, le premier était lié à l'utilisation des hiéroglyphes néo-hittites et le second à celle de l'alphabet, révélant par là que l'emprunt de la langue et celui de l'alphabet phéniciens s'étaient faits conjointement. A. Lemaire compare cette situation avec celle de l'empire néo-assyrien, dans lequel étaient utilisés, de manière parallèle, le cunéiforme pour noter l'assyrien et l'alphabet pour noter l'araméen. Plus loin, il porte à notre attention le fait que les scribes cili-ciens, dans la transcription alphabétique des noms asianiques, utilisaient parfois les lettres *'aleph* et *yod* comme *matres lectionis* pour noter les sons *a* et *i* ; ce qui n'est pas un usage habituel en phénicien ancien, sauf, peut-être, selon ses propres termes, pour transcrire des noms propres d'origine non sémitique¹⁰. Enfin, A. Lemaire semble considérer la Cilicie comme une étape incontournable dans la transmission et l'adaptation de l'alphabet à deux points de vue : géographiquement, elle se trouve sur la route entre la Phénicie et la Phrygie, qui mène, plus loin encore, à l'Ionie ; méthodologiquement, du fait qu'y est bien attestée l'utilisation de *matres lectionis* en phénicien, on pourrait y voir l'origine de l'« invention » des voyelles par les Grecs.

p. 27-51 – le volume est abrégé *Scrittura Mediterranea*). Les trois articles sont analysés ensemble ci-après, à la fin de la deuxième section : « Les publications entre 1990 et 1999 ».

9. A. LEMAIRE, « L'écriture phénicienne en Cilicie et la diffusion des écritures alphabétiques », *Phoinikeia grammata*, p. 133-146, en part. 140-146. Voir, également, du même auteur, « La diffusion des écritures alphabétiques (circa 1700-500 av. n.è.) », *Diogenè* 218 (2007), p. 52-70, en particulier la troisième partie : « Diffusion de l'écriture alphabétique dans la première moitié du I^{er} millénaire av. n.è. ».

10. Sur l'utilisation des *matres lectionis* en phénicien, voir également, du même auteur, « Nouveaux sceaux nord-ouest sémitiques », *Semitica* 33 (1983), p. 17-31, en part. p. 28-31 et « Divinités égyptiennes dans l'onomastique phénicienne », dans C. BONNET *et al.* (éd.), *Religio Phoenicia* (StPhoen 4), Namur, 1986, p. 87-98, en part. p. 94-97, ainsi que J. FRIEDRICH, W. RÖLLIG et M. G. AMADASI GUZZO, *Phönizisch-punische Grammatik*, Rome, 1999³, p. 58.

C. Bonnet, qui étudie le profil des scribes phénico-puniques ¹¹, cherche également à découvrir s'ils peuvent représenter un trait d'union entre la tradition cunéiforme du lettré professionnel et la culture classique à large alphabétisation, dans laquelle l'écriture est mise au service de la communauté ¹², et s'ils ont pu jouer un rôle dans la diffusion de l'alphabet. Elle avance que les préoccupations mercantiles semblent ne pas y suffire, bien qu'elles représentent un facteur non négligeable étant donné que l'on rencontre, dès le VI^e av. J.-C., des scribes préposés à l'enregistrement des transactions commerciales. Elle évoque donc un autre facteur : le développement des marques de propriété, lié à l'affirmation de l'individualisme. La répartition géographique des documents phénico-puniques relatifs aux scribes, quant à elle, ne permet pas, selon C. Bonnet, de préciser par quelle voie, maritime ou terrestre, l'alphabet phénicien a été transmis.

A. M. Bisi, dans son article sur les plus anciens objets inscrits en phénicien et en araméen retrouvés en Grèce ¹³, signale, tout d'abord, qu'aux X^e-IX^e s. av. J.-C., période à laquelle elle s'intéresse, il n'y a aucune possibilité de distinguer le phénicien de l'araméen sur le seul plan paléographique et qu'il est donc nécessaire de tenir compte d'autres éléments. Elle mentionne, ensuite, les trois plus anciennes pièces : une coupe en bronze portant une ligne d'écriture phénicienne, datant de *circa* 900 av. J.-C., qui provient de la nécropole de Tékké à Cnossos et pourrait être de facture chypriote ; un frontail trapézoïdal provenant de l'Héraïon de Samos ; une œillère en forme de semelle appartenant à l'Hékatompédon d'Érétrie. Les deux derniers portent une dédicace à Hazaël, roi de Damas, remontent ainsi à la deuxième moitié du IX^e s. av. J.-C et constituent probablement des œuvres nord-syriennes. Ces trois pièces font partie d'une circulation d'objets au niveau élitare, dans le cadre d'un *gift trade* et ne se rangent donc guère dans le système d'échanges commerciaux ; on peut dès lors douter, avec A. M. Bisi, de la rapidité et de la généralisation de leur pouvoir de transmission de l'alphabet étant donné qu'elles étaient limitées à la sphère de la dévotion religieuse et accessibles à la lecture de quelques visiteurs des lieux de culte seulement.

11. C. BONNET, « Les scribes phénico-puniques », *Phoinikeia grammata*, p. 147-171, en part. p. 167-168.

12. Ce qui semble être le cas en Grèce, mais pas dans la Rome antique : M. DUBUISSON, « Lettrés et illettrés dans la Rome antique. L'importance sociale, politique et culturelle de l'écriture », *Phoinikeia grammata*, p. 633-647, en part. les conclusions p. 646 ; W. V. HARRIS, *Ancient Literacy*, Cambridge, 1989 ; R. THOMAS, *Literacy and Orality in Ancient Greece*, Cambridge, 1992.

13. A. M. BISI, « Les plus anciens objets inscrits en phénicien et en araméen retrouvés en Grèce : leur typologie et leur rôle », *Phoinikeia grammata*, p. 277-282.

L'auteur conclut en disant que ces objets se placent plutôt au début d'un long processus de circulation (et sans doute d'apprentissage) des alphabets sémitiques dans les régions égéennes, plus ouvertes aux contacts avec le Levant. Elle souligne, en outre, le fait que, de ce long processus, on connaît surtout les résultats, à savoir la diffusion de l'adaptation grecque des alphabets sémitiques, et peu les étapes intermédiaires, qui prennent place à l'époque où les importations nord-syriennes (qui débudent au milieu du IX^e s. av. J.-C.) l'emportent encore sur les influences phéniciennes ; celles-ci ne se feront sentir que progressivement, à partir du VIII^e et surtout durant le VII^e s. av. J.-C.

B. S. J. Isserlin, dans son état de la recherche sur la transmission de l'alphabet aux Grecs ¹⁴, s'intéresse en premier lieu à la date de l'emprunt. Il rappelle que la date communément admise est le VIII^e s. av. J.-C., mais que des dates plus hautes ont également été proposées. J. Naveh, par exemple, fait remonter l'époque de l'emprunt, selon des critères essentiellement paléographiques, à *circa* 1100 av. J.-C. et M. Bernal à *circa* 1400 av. J.-C. ¹⁵. Étant donné que l'écriture grecque archaïque comporte des lettres dont la forme s'apparente aussi bien à celle des lettres d'inscriptions alphabétiques sémitiques de la fin du II^e millénaire qu'à celle des lettres phéniciennes des IX^e et VIII^e s. av. J.-C., B. S. J. Isserlin propose deux explications : soit les Grecs ont emprunté l'alphabet à une tradition « hybride », à la fois évoluée et archaïsante, soit l'écriture grecque est le résultat d'emprunts successifs qui se sont produits pendant un laps de temps d'une certaine durée.

Cette réflexion amène l'auteur à se demander si, contrairement à l'opinion la plus répandue (l'alphabet grec a été emprunté une seule fois, à un seul moment et en un seul lieu), l'alphabet ne serait pas le fruit de plusieurs traditions. Il en veut pour preuve la présence d'objets inscrits en phénicien ou en araméen dans plusieurs endroits du monde grec, rendant dès lors possible le fait que les Grecs aient eu connaissance de différents alphabets sémitiques. Il en veut pour preuve également les variantes de signes grecs, notamment du *iota*, qui possède deux formes distinctes, tout comme le *yod* levantin, chacune étant utilisée à l'exclusion de l'autre dans

14. B. S. J. ISSERLIN, « The Transfer of the Alphabet to the Greeks. The State of Documentation », *Phoinikeia grammata*, p. 283-291.

15. J. NAVEH, « Some Semitic Epigraphical Considerations on the Antiquity of the Greek Alphabet », *AJA* 77 (1973), p. 1-8 ; M. BERNAL, « On the Transmission of the Alphabet to the Aegean before 1400 B.C. », *BASOR* 267 (1987), p. 1-19. Tous deux ont poursuivi leurs recherches en ce sens et maintenu une date haute dans leurs publications ultérieures, sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir dans la suite de cette communication.

les alphabets épichoriques. Il se demande également si la double valeur de la lettre *êta* en grec (qui note soit la fricative glottale sourde, autrement dit l'aspiration, soit le *e* long ouvert) est bien le résultat de modifications secondaires internes au grec, à partir d'une tradition unique, ou si elle ne tire pas plutôt son origine de différents essais locaux pour adapter l'alphabet sémitique aux différentes exigences dialectales grecques.

En dernier lieu, B. S. J. Isserlin se demande si l'alphabet grec vocalisé a pu connaître une étape antérieure, sans vocalisation ou avec une vocalisation partielle, ce que rejetait catégoriquement R. Carpenter, en se basant sur des critères structurels, selon lui, propres au grec¹⁶. B. S. J. Isserlin réfute ces critères, mais admet qu'un alphabet grec non ou semi-vocalisé aurait de toute façon été vite remplacé par la version vocalisée et qu'il n'existe aucune attestation d'inscriptions grecques avec vocalisation partielle. En revanche, des textes étéocrétois et étrusques, souligne-t-il, présentent une vocalisation partielle, attestant peut-être par là une certaine diffusion de ce mode d'écriture¹⁷. Il conclut en disant que la vocalisation partielle attestée en araméen reste, jusqu'à ce que de nouvelles découvertes viennent l'infirmier, la source de la vocalisation de l'alphabet grec la plus digne d'être considérée.

Cl. Brixhe s'intéresse tout particulièrement aux aspects phonologiques de l'adaptation de l'alphabet phénicien au grec, parce qu'il considère que ces aspects ont trop longtemps été laissés de côté, alors que « la création d'un alphabet [...] est au fond un acte d'analyse phonologique fonctionnelle »¹⁸.

Il estime que l'alphabet grec, dès ses premiers témoignages, vers 750 av. J.-C., doit déjà avoir une longue histoire, si l'on en juge par la morphologie des caractères et l'organisation du système (la présence de lettres additionnelles, par exemple). Il pense en outre que d'autres peuples que les Phéniciens ont pu intervenir dans l'élaboration de l'alphabet grec ; il songe en particulier aux Phrygiens. Cl. Brixhe conçoit l'alphabet comme

16. R. CARPENTER, « The Greek Alphabet Again », *AJA* 42 (1938), p. 58-69, en part. p. 67.

17. Par ailleurs, il pense que les Étéocrétois ont pu contribuer à l'élaboration de l'alphabet grec.

18. Cl. BRIXHE, « De la phonologie à l'écriture : quelques aspects de l'adaptation de l'alphabet cananéen au grec », *Phoinikeia grammata*, p. 313-356, en part. p. 313-316 ; il cite H. B. ROSÉN, « Le transfert des valeurs des caractères alphabétiques et l'explication de quelques habitudes orthographiques grecques archaïques », dans *Aux origines de l'hellénisme. La Crète et la Grèce*. Hommage à Henri van Effenterre présenté par le Centre G. Glotz, Paris, 1984, p. 225-236, en part. p. 226. Voir également Cl. BRIXHE, « Les Grecs, les Phrygiens et l'alphabet », dans A. FOL *et al.* (éd.), *Studia in honorem Georgii Mihailov*, Sofia, 1995, p. 101-114.

un système formel et fonctionnel avec son propre dynamisme interne, ce qui implique que les tracés se définissent l'un par rapport à l'autre (par exemple, en grec, *qoppa* et *phi*) ou s'excluent mutuellement (par exemple, *iota* serpentin et *sigma*) et que si l'affectation d'un signe à un phonème crée un déséquilibre, le système a tendance à réduire ce dernier (par exemple, l'apparition d'une nouvelle valeur, vocalique, du signe H, qui note dès lors un \bar{e} ouvert, implique la création du signe Ω pour noter, parallèlement, le \bar{o} ouvert ; autre exemple, l'assignation du signe Θ à la notation de $/t^h/$ implique la création de signes pour $/p^h/$ et $/k^h/$, respectivement Φ et X).

L'auteur étudie le cas des lettres *epsilon* et *êta*, des sifflantes, des affriquées, du *qoppa*, du *phi* et, finalement, des épigones grecs des *waw* et *yod* sémitiques. Son analyse très approfondie, d'un grand intérêt pour la connaissance de la phonologie grecque et qui apporte de nombreuses informations sur les lieux et les époques des adaptations internes au grec, ne lui permet cependant pas souvent de préciser le lieu ou l'époque de l'adoption de l'alphabet phénicien. C'est pourquoi je ne retiendrai ici que quelques éléments de cette vaste étude.

En ce qui concerne les deux premières lettres étudiées, *epsilon* et *êta*, l'auteur considère que la lettre phénicienne *hé* a été entendue par les Grecs comme un *e* fermé (sans aspiration) et le *heth* comme [he:t] ou [hɛ:t] avec une aspiration, raison pour laquelle la première a été affectée à la notation de la voyelle de timbre *e* et la seconde à la notation de l'aspiration. Il se demande ensuite si, au moment de l'adoption de l'alphabet phénicien, tous les Grecs possédaient encore, parmi leurs phonèmes, une aspiration. À cela, il répond que les attestations épigraphiques ne permettent pas de prendre parti avec assurance pour l'une ou l'autre hypothèse¹⁹.

En ce qui concerne le *qoppa*, le fait que les Grecs aient ressenti le besoin de représenter différemment la palatale devant voyelle d'avant ou d'arrière, utilisant ainsi la paire sémitique *kaf* - *qof* (= palatale emphatique) pour */kel/*, */ki/* et */qol/*, */qu/*, plutôt que pour */k/* et */k^h/*²⁰, trouve une explication, selon Cl. Brixhe, si l'on considère que les labio-vélaires existaient encore en grec, du moins dans certains dialectes, lors de l'adoption de l'alphabet phénicien. Il aurait alors été décidé de les noter au moyen du *qoppa*, mais, une fois leur évolution achevée, ce qui a dû se produire assez rapidement, le *qoppa* aurait été réaffecté à la notation de la palatale devant voyelle d'arrière. En outre, Cl. Brixhe affirme que le signe Φ , destiné à

19. Cl. BRIXHE, art. cit. (n. 18), 1991, en part. p. 319-322.

20. À l'imitation de la paire de même nature *tav* - *teth* (= dentale emphatique), qui a servi à rendre *t* et *t^h*.

noter /p^h/, aurait été créé à partir d'une des deux variantes du signe *qoppa*²¹.

Enfin, en ce qui concerne le nom grec des lettres de l'alphabet, Cl. Brixhe estime que la conservation de la consonne finale du nom phénicien *heth*, dans le nom grec *êta*, alors que les occlusives finales chutent en grec, avait été rendue nécessaire par la coexistence du nom phénicien *hé* (*epsilon*, qui, dans un premier temps, portait le nom *é*), afin d'éviter toute confusion entre les noms des deux lettres²². Cependant, l'occlusive, dans cette position, impliquait la présence consécutive d'une voyelle et les Grecs la choisirent de timbre *a* parce que, selon Cl. Brixhe, ils auraient associé les noms des lettres à la catégorie des noms neutres et que les seuls neutres grecs à finale vocalique sont en *-a*²³.

Cl. Baurain, dans sa communication sur l'écriture syllabique à Chypre²⁴, rappelle que la plus ancienne attestation connue de l'usage du grec dans l'île date du XI^e s. av. J.-C. Il s'agit d'un mot dextrogyre incisé sur une broche en bronze retrouvée dans une tombe à Palaepaphos. Il est composé de cinq signes provenant d'un syllabaire que Cl. Baurain nomme « proto-paphien », déjà différent du cypro-minoen (I). Le terme, *o-pe-la-ta-u*, « (j'appartiens) à Ὀφέλας », peut être lu comme le génitif typiquement arcadien du nom grec Opheltas. Cl. Baurain considère que la place de l'écriture syllabique dans la civilisation chypriote aux époques archaïque et classique ne fut guère différente de celle occupée par l'écriture alphabétique en Grèce jusqu'au milieu de l'époque classique : une assez large diffusion, mais un usage ne conduisant pas à la création de textes littéraires longs²⁵.

Plus loin, l'auteur s'interroge sur la raison qui a poussé les Chypriotes à continuer d'utiliser leur syllabaire plutôt que les alphabets phénicien ou grec. Plutôt que de l'expliquer par le « conservatisme » des Chypriotes, solution qu'il juge trop négative (il préfère, de toute façon, le terme « particularisme »), Cl. Baurain met en avant le rôle actif de ceux-ci dans la

21. Cl. BRUXHE, art. cit. (n. 18), 1991, en part. p. 338-344 ; il reprend une hypothèse de H. B. ROSÉN, art. cit. (n. 18), en part. p. 228 et 231.

22. Sans l'occlusive finale, le nom *heth* serait devenu *hè*, en grec, trop semblable à *é*.

23. < *-η ; Cl. BRUXHE, art. cit. (n. 18), 1991, en part. p. 333. Le nom grec des autres lettres de l'alphabet aurait été modelé à l'imitation du *hêta* ; ainsi *bêta*, *delta*, *zêta*, *thêta*, *iôta*, etc.

24. Cl. BAURAIN, « L'écriture syllabique à Chypre », *Phoinikeia grammata*, p. 389-424, en part. p. 407-424.

25. Ce qui s'oppose quelque peu à la théorie de B. B. Powell, nous allons le voir, pour lequel l'alphabet fut adopté par les Grecs précisément pour mettre par écrit l'immense œuvre d'Homère.

mise au point de procédés graphiques performants : le syllabaire chypriote, à bien des points de vue, est d'ailleurs plus précis que le linéaire B. Il considère l'alphabet grec, tel qu'il est quand il commence à se répandre, comme une synthèse « fonctionnelle » optimale entre le syllabaire chypriote et l'alphabet phénicien, mais qui n'atteint, toutefois, son apogée qu'après les différentes réformes orthographiques sous l'archontat d'Euclide en 403/402 av. J.-C. C'est à ce moment-là seulement qu'il devient vraiment concurrentiel sur le plan technique. De plus, Chypre n'a pas connu de rupture culturelle brutale dans son histoire jusqu'au III^e s. av. J.-C. et au triomphe de la *koinè* notée alphabétiquement. Et, selon Cl. Baurain, c'est pour toutes ces raisons prises ensemble que l'écriture syllabique survécut si longtemps à Chypre.

A.-M. Collombier, dans son étude sur la situation politique et sociale de Chypre à l'Âge du fer²⁶, souligne l'importance de ne pas s'appuyer exclusivement sur le « conservatisme chypriote » pour expliquer la situation de l'île et conseille d'envisager plutôt la part respective d'archaïsmes et de nouveautés, comme pour toute île méditerranéenne. Dans cette optique, elle accorde une place non négligeable à l'analyse des premières inscriptions chypriotes.

Ainsi, elle fait mention de la broche en bronze du XI^e s. av. J.-C. de Palaepaphos, le plus ancien témoignage syllabique grec sur l'île et souligne le fait que le plus vieux document en grec connu, avant la découverte de cette broche, était un vase inscrit datant du VIII^e s. av. J.-C. seulement, provenant de la même région (Kouklia). Elle évoque ensuite les plus anciennes inscriptions phéniciennes sur l'île : ce sont une inscription funéraire incomplète, de provenance inconnue, du début ou du milieu du IX^e s. av. J.-C., et un petit vase en stéatite acheté à Chypre et portant trois lettres phéniciennes, ḤḤḤ , qui, selon l'analyse paléographique, semblent remonter au XI^e s. av. J.-C. Les plus anciennes inscriptions alphabétiques grecques (chypriotes), quant à elles, datent du VI^e s. av. J.-C. Elles sont au nombre de quatre : deux inscriptions funéraires digraphes, dont la première est l'építaphe d'une enfant sans nom provenant de Marion et la seconde une építaphe de Karyx à Golgoi ; un graffite incisé sous la base d'une petite coupe attique provenant des nécropoles d'Idalion et indiquant un génitif d'appartenance (le nom du défunt, Ζώης) ; et, pour finir, la signature d'un Salaminien (de Chypre) sur les murs du temple de Séti I^{er} à Abydos. Somme toute, nous avons affaire ici à des documents qui semblent avoir été rédigés de manière à pouvoir être lus par d'autres personnes que les

26. A.-M. COLLOMBIER, « Écritures et sociétés à Chypre à l'Âge du fer », *Phoinikeia grammata*, p. 425-447.

Chyriotes (ce qui paraît évident pour la coupe attique et l'inscription d'Abydos). Au V^e et au début du IV^e s. av. J.-C., les inscriptions alphabétiques sont soit des épitaphes pour des étrangers, morts à Chypre, soit des légendes monétaires (partiellement digraphes), autrement dit des inscriptions clairement destinées à être lues par des étrangers. Appartenant à la même catégorie, A.-M. Collombier souligne l'existence d'un document public digraphe, d'un document officiel et d'émissions monétaires alphabétiques, provenant tous de Salamine, et évoque également le fait que, à Karnak, des Chyriotes ont laissé des signatures en écriture alphabétique plutôt que syllabique.

L'auteur insiste sur le fait que l'affirmation de l'identité chyriote passe par le maintien de l'écriture syllabique et, à la suite de T. B. Mitford et O. Masson, qu'il y a une très forte cohésion du dialecte et du syllabaire. Elle constate que les Phéniciens n'emploient leur écriture alphabétique que là où ils sont solidement installés et mentionne quatre documents, à mes yeux, particulièrement révélateurs : le premier est une épitaphe d'un homme au nom phénicien, Abdoubalos ou 'BDB'L, écrite en grec, en caractères syllabiques, les trois autres sont des dédicaces de statues bilingues et digraphes, écrites d'abord alphabétiquement, en phénicien, puis syllabiquement, en grec ²⁷.

Par ailleurs, elle souligne un élément qui pourrait se révéler capital pour l'étude du lieu d'origine de l'écriture grecque, dont on sait, mais sans pouvoir exactement en expliquer la raison, que, au départ, elle pouvait être dextrogyre, lévogyre et même en boustrophédon : le syllabaire paphien archaïque (VII^e/VI^e s. av. J.-C.), lui aussi, présente une orientation variable – 70% des textes environ sont dextrogyres et le reste est lévogyre ²⁸.

Enfin, A.-M. Collombier propose deux explications à la rareté des documents publics émanant des royaumes chyriotes qui soient parvenus jusqu'à nous : d'une part, on a davantage fouillé les nécropoles que les cités, alors que c'est dans celles-ci que l'on retrouve les documents publics ; d'autre part, la première offensive lagide a abouti à des destructions importantes qui ont probablement fait disparaître une bonne part ou la totalité des archives des anciens royaumes. Ces documents, publics, étaient donc destinés à être lus par tous, en ce compris par des Grecs non chyriotes, et ainsi susceptibles d'avoir été écrits en alphabet grec plutôt qu'en syllabaire et les raisons de leur rareté pourraient servir d'argument aux

27. Pour les références relatives à chaque document, je renvoie à la bibliographie très complète de l'auteur (p. 427, 429, 434-436 et 439-440).

28. Certains chercheurs, en particulier R. D. Woodard, j'y reviendrai, ont voulu y voir la cause de la variabilité originelle du sens de l'écriture alphabétique grecque.

défenseurs de la théorie chypriote pour justifier l'absence de traces de l'utilisation de l'alphabet grec sur l'île avant le VI^e s. av. J.-C.

Th. G. Palaima, dans son étude sur l'interaction entre l'alphabet et le syllabaire à Chypre²⁹, commence par définir les caractéristiques du syllabaire chypriote et le compare au linéaire B. Compte tenu des quelques différences qui les séparent (le syllabaire chypriote possède des séries consonantiques différentes selon le point d'articulation de la consonne – sourde, sonore, aspirée –, alors que le linéaire B ne distingue pas les sonores et les aspirées des sourdes ; le syllabaire, au contraire du linéaire B, distingue deux séries pour les syllabes en *l-* et en *r-* ; les signes du linéaire B ne semblent pas avoir eu d'influence idéographique sur ceux du syllabaire chypriote), Th. G. Palaima en conclut que le linéaire B n'a pas dû jouer un grand rôle dans la création du syllabaire chypriote³⁰.

Il souligne que les contacts entre Chypre et l'Eubée – qu'il définit comme une grande puissance commerciale et colonisatrice, à l'origine de la fondation d'un emporion à Al Mina à la fin du IX^e s. av. J.-C. – peuvent remonter au tournant du II^e et du I^{er} millénaires av. J.-C. (époque à laquelle appartiennent les objets chypriotes retrouvés à Lefkandi) et s'intensifient dans la seconde moitié du VIII^e s. av. J.-C. L'auteur met ces informations en relation avec la théorie eubéenne de l'origine de l'alphabet proposée par B. B. Powell³¹, mais elles pourraient tout aussi bien s'accorder, nous le verrons, à la théorie chypriote de R. D. Woodard.

Par ailleurs, Th. G. Palaima, qui se concentre essentiellement sur les documents chypriotes du IV^e s. av. J.-C., moins pertinents pour la présente communication, évoque également les plus anciennes inscriptions alphabétiques grecques de l'île. Comme A.-M. Collombier, il souligne le fait qu'elles sont associées à des Grecs d'origine non chypriote ; il prend pour exemple principal l'épithaphe de Golgoi (VII^e s. av. J.-C.), qui semble être écrite en dialecte rhodien³².

29. Th. G. PALAIMA, « The Advent of the Greek Alphabet on Cyprus: a Competition of Scripts », *Phoinikeia grammata*, p. 449-471.

30. Nous verrons que R. D. Woodard interprète autrement ces différences et tire une conclusion qui est à l'opposé de celle de Th. G. Palaima.

31. Telle que celui-ci l'avait esquissée dans son article « The Origin of the Puzzling Supplementals Φ X Ψ », *TAPA* 117 (1987), p. 1-20, mais qui n'est guère différente de celle qu'il développe dans sa monographie, déjà citée, et que je commenterai ci-après.

32. Sur l'affirmation de l'identité chypriote au travers de l'utilisation du syllabaire, voir, du même auteur, *The Triple Invention of Writing in Cyprus and Written Sources for Cypriot History*, Nicosie, 2005.

2. Les publications entre 1990 et 1999

L'impressionnant ouvrage de L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece*, paru pour la première fois en 1961, a connu de nombreux commentaires et comptes rendus sur lesquels je ne reviendrai pas ici. J'analyserai seulement le supplément qui lui a été apporté par **A. W. Johnston** en 1990³³. Celui-ci affirme, en ce qui concerne l'origine et la transmission de l'alphabet, que des marchands grecs ont pu apprendre cette écriture de Phéniciens résidant à Chypre, bien que l'on n'y ait pas retrouvé de textes alphabétiques antérieurs au VII^e s. av. J.-C. Il souligne également le rôle éventuel qu'ont pu jouer les Phéniciens installés, suppose-t-on, sur l'île de Cythère et ajoute, plus loin, qu'il ne faut pas négliger une intervention des Eubéens d'Al Mina dans une étape secondaire de la transmission de l'alphabet. Il évoque l'opinion de plusieurs chercheurs, notamment celle de S. Segert, qui note l'utilisation de *matres lectionis* en araméen et l'affinité de la forme ancienne des lettres grecques avec les lettres araméennes des IX^e et VIII^e s. av. J.-C.³⁴

Il affirme, en outre, qu'il faut désormais accepter comme *terminus ante quem* pour l'adoption de l'alphabet en Grèce le milieu du VIII^e s. av. J.-C., ce que d'ailleurs plus personne ne semble remettre en question. Contre la date élevée proposée par J. Naveh en 1973, à savoir *circa* 1050 av. J.-C.³⁵, et contre son argument paléographique, A. W. Johnston rétorque que la forme ancienne parfois « géométrisée » de certaines lettres grecques serait due à la tendance, au VIII^e s. av. J.-C., en Grèce, à géométriser toute image. D'ailleurs, un graffiti provenant de Kition et datant de *circa* 800 av. J.-C. présente des lettres phéniciennes dont la forme aurait pu être très facilement géométrisée par les Grecs.

À propos du sens de l'écriture, A. W. Johnston fait remarquer que l'habitude phénicienne d'écrire de droite à gauche ne rend pas bien compte de la variabilité du sens de l'écriture en grec. Il fait alors un rapprochement avec les inscriptions syllabiques de Paphos qui courent de gauche à droite (et de droite à gauche, comme nous l'avons vu précédemment) et suggère

33. L. H. JEFFERY, *The Local Scripts of Archaic Greece. A Study of the Origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eighth to the Fifth Centuries B.C.*, Revised Edition with a Supplement by A. W. Johnston, Oxford, 1990, p. 423-441, en part. p. 425-430.

34. S. SEGERT, « Altaramäische Schrift und Anfänge des griechischen Alphabets », *Klio* 41 (1963), p. 38-57 ; mais nous avons déjà vu en quoi la théorie araméenne n'offre pas de réponse satisfaisante à certaines questions.

35. Suivi en cela par F. M. Cross, B. S. J. Isserlin et J. de Hoz ; pour les références relatives à ces auteurs, je renvoie au Supplément de A. W. Johnston.

également un rapport avec le sens dans lequel les Grecs peignaient les frises géométriques sur leurs vases.

En ce qui concerne le type d'inscriptions que l'on peut trouver à date ancienne dans le monde grec, A. W. Johnston évoque, outre des textes légaux, inscriptions de fondations et documents financiers, le grand nombre de marques de propriété et de signatures qui ont été retrouvées dans les colonies eubéennes, dans les Cyclades ioniennes et dans les îles doriennes (Théra).

M. Bernal, dans son livre sur l'origine de l'alphabet grec paru en 1990³⁶, prétend que l'alphabet grec ne tirerait pas son origine de l'alphabet proto-cananéen ou phénicien, mais de l'alphabet cunéiforme d'Ugarit. Il tire cette conclusion du simple fait que l'alphabet ugaritique comporte 28 lettres et a été réduit à 22 lettres au moment de son adaptation au proto-cananéen, en 1400 av. J.-C. Donc, selon lui, l'alphabet grec, qui en comporte 26, n'a pu être emprunté qu'avant cette date.

B. B. Powell, dans sa monographie intitulée *Homer and the Origin of the Greek Alphabet*, parue en 1991³⁷, reprend et développe une théorie proposée par H. T. Wade-Gery en 1958³⁸. Il imagine que l'alphabet grec a été créé par un seul homme, en un seul lieu, en un moment précis, et que cet esprit de génie est à l'origine de l'utilisation de certaines consonnes phéniciennes pour noter les voyelles et de l'invention des lettres additionnelles Φ, Χ, Ψ, qui rendent le système alphabétique grec complet et cohérent. Il justifie alors l'absence des lettres additionnelles dans les alphabets dits « verts » ou « primitifs », attestés surtout en Crète et à Théra, par l'existence dans les dialectes de ces régions d'un phénomène de psilose, qui rend inutiles les signes additionnels notant des aspirées.

Pour B. B. Powell, le créateur de l'alphabet devait être un admirateur eubéen d'Homère. Cet admirateur, contemporain du poète, désirait mettre par écrit l'*Iliade* et l'*Odyssée* et c'est précisément pour cette raison qu'il adapta le système d'écriture phénicien à la notation de la langue grecque et, en particulier, de la langue homérique hexamétrique, laquelle, selon

36. M. BERNAL, *Cadmean Letters: The Transmission of the Alphabet to the Aegean and Further West Before 1400 B. C.*, Winona Lake, 1990.

37. B. B. POWELL, *Homer and the Origin of the Greek Alphabet*, Cambridge, 1991. L'auteur avait présenté une ébauche de sa théorie, deux ans plus tôt, lors de la rencontre *Phoinikeia grammata* (« The Origins of Alphabetic Literacy Among the Greeks », *Phoinikeia grammata*, p. 357-370), et l'a reformulée à plusieurs reprises depuis lors, tout en gardant le même noyau que dans sa monographie de 1991 ; voir, en dernier lieu, *Writing and the Origins of Greek Literature*, Cambridge, 2002.

38. H. T. WADE-GERY, *Essays in Greek History*, Oxford, 1958.

B. B. Powell, ne pouvait absolument pas se passer de la notation des voyelles³⁹.

B. B. Powell affirme que l'invention de l'écriture et donc la mise par écrit de l'épopée homérique ont dû se produire aux alentours de 800 av. J.-C., laissant ainsi une génération entre la création de l'alphabet grec et les premières attestations que nous en possédions (*circa* 775 av. J.-C.). Il dit, en outre, qu'aucune inscription ancienne ne semble refléter des intérêts mercantiles.

Par ailleurs, il pense que la diffusion de l'alphabet à travers le monde grec – notamment, les colonies – est l'œuvre des colons eubéens et que c'est l'épopée homérique elle-même qui en fut le véhicule.

J. Naveh, dans son article de 1991 sur l'épigraphie sémitique et l'antiquité de l'alphabet grec⁴⁰, ajoute des données récentes à ses précédents arguments et remonte encore la date de l'emprunt de l'alphabet par les Grecs de cinquante ans (*circa* 1100 av. J.-C.). Il rappelle les deux arguments principaux des défenseurs d'une date basse (le VIII^e s. av. J.-C.) pour l'emprunt de l'alphabet : d'une part, l'absence d'inscriptions, d'autre part, l'absence de preuves archéologiques de contacts entre Grecs et Phéniciens avant cette époque. Or, désormais, nous possédons des attestations de tels contacts durant les « Âges Obscurs » – nous en avons déjà vues plusieurs – et il mentionne, outre le Céramique à Athènes et les nécropoles de Tékké, près de Knossos, et de Seraglio à Cos, le cas de la nécropole de Lefkandi, qui aurait livré du matériel phénicien provenant de tombes qui datent d'entre 1100 et 850 av. J.-C. Lefkandi, exceptionnellement prospère pour l'époque, serait l'une des premières cités grecques à avoir eu accès à des biens de luxe proche-orientaux.

39. B. B. Powell oppose, avec une nuance dépréciative envers le premier, « syllabaire » sémitique (incomplet, sans voyelles) et alphabet grec. Or, V. Brugnatelli, qui compare les deux systèmes d'écriture sur le plan linguistique, et bien qu'il admette que l'alphabet sémitique est plus syllabique qu'alphabétique, affirme que cela n'a pas beaucoup de sens de vouloir tracer une limite précise entre les deux types d'écriture, parce qu'il existe un continuum entre les deux systèmes qui va d'un minimum à un maximum d'« alphabéticité » (« Tra sillabe e alfabeti. I "meccanismi" della scrittura », *Scrittura Mediterranea*, p. 17-26). Sur l'importance de la notation des voyelles pour langue homérique hexamétrique, selon B. B. Powell, voir son récent article « Das Alphabet in Theorie und Geschichte: Text, Mündlichkeit, Buchstäblichkeit und andere Paradigmata in der Forschung zur griechischen Kultur », dans W. ERNST et Fr. KITTLER (éd.), *Die Geburt des Vokalalphabets aus dem Geist der Poesie: Schrift, Zahl und Ton im Medienverbund*, Munich, 2006, p. 15-30.

40. J. NAVEH, « Semitic Epigraphy and the Antiquity of the Greek Alphabet », *Kadmos* 30 (1991), p. 143-152.

J. Naveh souligne l'importance, pour déterminer la date de l'adoption de l'alphabet par les Grecs, de l'étude du processus de développement de nouvelles branches d'écriture. Ainsi, à titre comparatif, il analyse la diffusion des alphabets araméens au tournant des I^{ers} millénaires av. et ap. J.-C. (le cas le mieux connu de l'épigraphie ouest-sémitique). Il met ensuite ces données en rapport avec la diffusion de l'alphabet grec et déclare que les variantes épichoriques doivent procéder d'un modèle sémitique dont la forme des lettres n'était pas encore stabilisée, ce qui élimine l'alphabet phénicien. En revanche, ce critère plaide en faveur de l'écriture proto-cananéenne, qui fit, en outre, usage du boustrophédon – usage attesté jusqu'en 1050 av. J.-C.

J. Naveh, comme d'autres, considère que la Crète et Théra sont des lieux envisageables pour l'adoption de l'écriture par les Grecs, étant donné que, sur ces îles, les alphabets présentent des archaïsmes absents des autres variantes épichoriques et qu'ils ne contiennent pas les lettres additionnelles.

H. Konishi, dans un article sur l'origine de l'alphabet grec paru en 1993⁴¹, met en avant les faiblesses des théories de B. B. Powell, L. H. Jeffery, J. Naveh et M. Bernal et les difficultés à admettre les dates qu'ils proposent pour l'adoption de l'alphabet par les Grecs, respectivement, après 750, vers 750, vers 1200 et avant 1400 av. J.-C.

Contre B. B. Powell, qui affirme que l'alphabet grec a été mis au point par un admirateur eubéen d'Homère pour mettre par écrit son épopée, H. Konishi dit qu'il est difficile d'imaginer qu'un contemporain d'Homère ait pu avoir conscience de l'importance que l'œuvre du poète allait acquérir et ait été capable de prendre note de façon satisfaisante de l'intégralité de l'épopée.

À L. H. Jeffery⁴², il reproche de ne se baser que sur des preuves archéologiques sans tenir compte du fait que l'acquisition de l'écriture a dû se faire sur des matériaux périssables et il rejette son argument selon lequel une telle acquisition ne pouvait se faire que dans un lieu où les Grecs et les Phéniciens étaient en contacts étroits. Il affirme, au contraire, que la présence d'une seule personne intelligente était suffisante. Il prétend aussi que la théorie de L. H. Jeffery ne permet pas d'expliquer les divergences entre les différents alphabets grecs, ni le paradoxe suivant : l'écriture

41. H. KONISHI, « The Origin of the Greek Alphabet: a Fresh Approach », *LCM* 18 (1993), p. 102-105.

42. L'auteur analyse ici la théorie de L. H. Jeffery, telle qu'elle la développe dans son ouvrage de 1961, cité plus haut ; celle-ci s'appuierait, selon H. Konishi, sur la théorie de R. Carpenter (« The Antiquity of the Greek Alphabet », *AJA* 37 [1933], p. 8-29). Toutefois, ce dernier place la naissance de l'alphabet grec au plus tôt vers 700 av. J.-C. et non vers 750 av. J.-C.

grecque archaïque est primitive du point de vue du style, mais extrêmement précise du point de vue phonétique.

Contre la théorie de J. Naveh, H. Konishi avance que le nombre de documents en proto-cananéen est trop faible pour pouvoir en tirer des conclusions et qu'il est difficile de justifier la totale absence d'attestations d'inscriptions alphabétiques grecques entre le XII^e et le VIII^e s. J.-C., de même que l'aspect archaïque de l'écriture grecque au VIII^e s. av. J.-C., si celle-ci est pratiquée depuis 400 ans déjà.

À M. Bernal, l'auteur reproche de ne pas donner d'explication quant au contexte de l'emprunt (ni date précise, ni qui a emprunté l'alphabet, ni pourquoi). H. Konishi prétend aussi que si le linéaire B et l'alphabet grec avaient coexisté, ils se seraient influencés réciproquement et qu'il n'y aurait pas de raison que l'un ait survécu et pas l'autre.

L'auteur présente ensuite sa propre théorie, dont le point de départ est un élément non négligeable de la thèse de B. B. Powell : c'est la poésie qui a favorisé la transmission de l'écriture. Selon H. Konishi, ce sont des aèdes qui auraient adopté l'alphabet proto-cananéen durant les « Âges obscurs », afin d'offrir un support visuel à leur étude des textes. Ils auraient gardé secrète cette nouvelle technique et auraient adapté l'écriture pendant plusieurs siècles en fonction d'influences ultérieures venues du Proche-Orient. Puis, le succès d'Homère aurait poussé davantage de personnes à apprendre cette technique auparavant réservée aux poètes et elles se seraient dès lors exercées sur des matériaux non périssables (ce sont les attestations que nous possédons), moins chers que le papyrus.

Les contre-arguments de H. Konishi à ses prédécesseurs sont parfois eux-mêmes assez faibles, les dates pour l'origine de l'alphabet grec qu'il leur attribue sont fausses dans deux des quatre cas⁴³ et sa théorie, bien que plaisante, manque, à mon sens, d'arguments scientifiques. Cependant, deux éléments méritent d'être soulignés. Premièrement, H. Konishi prétend qu'il ne faut pas identifier l'« adopteur » de l'alphabet grec et son adaptateur et que la constitution définitive de cette nouvelle écriture a pu prendre un certain temps. Deuxièmement, et c'est peut-être plus important encore, il ne faut pas imaginer que tous les Grecs qui avaient appris à maîtriser l'alphabet écrivaient nécessairement en grec. Ceci expliquerait que les premières attestations alphabétiques grecques ne remontent qu'au milieu du VIII^e s. av. J.-C., alors que nous en possédons quelques unes, plus anciennes, retrouvées sur le territoire grec, en phénicien.

43. B. B. Powell suggère en réalité une date aux alentours de 800 av. J.-C. et J. Naveh propose, dans son article de 1991, la date de *circa* 1100 av. J.-C.

Chr. Marek, dans son article de 1993 sur l'origine de l'alphabet grec⁴⁴, réfute les arguments paléographiques et la datation proposée par J. Naveh.

Il considère plutôt que l'alphabet grec s'inspire d'un modèle nord-sémitique et a été élaboré entre le milieu du IX^e et le milieu du VIII^e s. av. J.-C. Il en veut pour preuve l'inscription sur la statue de Tell Fakhariyah (au nord de la Syrie), écrite dans un alphabet araméen datable du IX^e s. av. J.-C., aux lettres de formes fort proches de celles des plus anciennes lettres grecques, et comportant des *matres lectionis*, lesquelles auraient inspiré les voyelles de l'alphabet grec. Ce dernier serait donc le fruit de contacts permanents entre des Grecs – plus précisément, des Eubéens – et des Araméens, au nord du Levant – plus précisément, à Al Mina.

Il évoque, ensuite, les fouilles menées à Lefkandi, qui ont révélé une situation économique et commerciale particulièrement prospère pour la Grèce de l'époque, et en conclut que l'alphabet grec, élaboré à Al Mina, à partir d'un modèle araméen, aurait été diffusé au reste du monde grec depuis l'Eubée.

G. Garbini, dans un chapitre sur la genèse de l'alphabet grec, paru dans un ouvrage collectif en 1996⁴⁵, évoque la dualité des thèses en vigueur, tout en soulignant que les deux groupes ont en commun le rejet du témoignage d'Hérodote en faveur des données de l'archéologie. Selon l'auteur, il existerait donc, d'un côté, les tenants d'une théorie « occidentale ». Ceux-ci considéreraient l'alphabet grec comme une réélaboration à partir d'un modèle phénicien, qui a dû s'effectuer au plus tôt dans la première moitié du VIII^e s. av. J.-C. et dans un lieu où Grecs et Phéniciens se côtoyaient. Le lieu de la rencontre, pour les tenants de cette théorie, évoluerait en fonction du site de provenance des dernières découvertes archéologiques (Al-Mina, Chypre, la Crète, Rhodes, l'Anatolie).

D'un autre côté, se trouveraient les tenants d'une théorie « orientale », pour lesquels la transmission de l'alphabet aux Grecs ne constitue qu'un aspect secondaire de leurs recherches, dont le point central consiste à démontrer la plus grande ancienneté de l'écriture alphabétique utilisée en Palestine par rapport à l'écriture phénicienne. En relevant ainsi la date de l'apparition de l'alphabet au Levant, les tenants de cette théorie donnent également la possibilité de reculer la date de la transmission de l'alphabet

44. Chr. MAREK, « Euboia und die Entstehung der Alphabetschrift bei den Griechen », *Klio* 75 (1993), p. 27-44.

45. G. GARBINI, « Genesi dell'alphabeto greco », dans G. PUGLIESE-CARRATELLI (éd.), *I Greci in Occidente*, Milan, 1996, p. 43-46.

aux Grecs – qui l'auraient reçu des Cananéens et non des Phéniciens – jusqu'au XI^e s. av. J.-C. au moins. Toutefois, selon G. Garbini, les critères paléographiques utilisés par les tenants de la théorie « orientale » ont révélé leurs limites lors de l'analyse de la stèle de Tell Fakhariyah.

En revanche, l'auteur affirme que le texte d'Hérodote plaide en faveur d'une origine phénicienne et que le choix d'une date entre la fin du IX^e et le début du VIII^e s. J.-C. pour la naissance de l'alphabet en Grèce pourrait, en outre, trouver un écho dans le début d'un comput du temps par les Grecs, à savoir celui fondé sur les Olympiades et qui commence en 776 av. J.-C.

Toutefois, G. Garbini pense que les Araméens, dont la présence est attestée en Eubée vers la fin du IX^e s. av. J.-C., ont pu jouer un certain rôle dans l'élaboration de l'alphabet grec. En effet, d'une part, ils utilisaient déjà certaines consonnes pour noter des voyelles, d'autre part, dans leur langue, l'article défini était indiqué par un *a* ajouté à la fin des mots, ce qui serait un moyen commode, selon l'auteur, de rendre compte des noms grecs des lettres de l'alphabet (*alpha* = « le 'aleph », etc.).

Pour finir, ayant à l'esprit le fait que la Palestine était habitée aux XI^e-X^e s. av. J.-C. par des populations philistines (d'origine crétoise, selon G. Garbini) phénicisées, composées de bons marins et dont l'écriture – phénicienne – est très proche de celle qui apparaîtra plus tard en Grèce (l'auteur mentionne l'ostrakon d' 'Izbet Şarṭah, datable du XI^e s. av. J.-C.), il avance, avec quelque réserve, l'hypothèse selon laquelle Cadmos – à la tête des colons qui ont introduit l'alphabet en Grèce, chez Hérodote – serait, en fait, un Phénicien de lointaine origine crétoise, venu de Palestine.

R. Wachter, dans sa communication sur la transmission de l'alphabet aux Grecs, lors d'un colloque sur l'histoire de la langue et de l'écriture grecques qui s'est tenu en 1996⁴⁶, commence par faire le point sur quelques éléments qui, dorénavant, doivent être tenus pour acquis et dont les deux principaux sont les suivants : premièrement, étant donné que, parmi les très nombreux tessons de poterie, voire les vases entiers, datant d'avant 750 av. J.-C., qui ont été mis au jour, aucun ne porte d'inscription, on peut en déduire que l'alphabet grec n'a pas pu être inventé longtemps avant cette date ; deuxièmement, le fait que les lettres additionnelles apparaissent à la

46. R. WACHTER, « Die Übernahme des Alphabets durch die Griechen: wie, wann, wo, durch wen und wozu? Eine aktuelle Abwägung der Standpunkte, Argumente und methodischen Ansätze », dans N. DIMOUDIS et A. KYRIATSOULIS (éd.), *Die Geschichte der hellenischen Sprache und Schrift. Vom 2. zum 1. Jahrtausend v. Chr.: Bruch oder Kontinuität?* (03.-06. Okt. 1996, Ohlstadt/Oberbayern, Deutschland), Altenburg, 1998, p. 345-353.

fin de l'alphabet et qu'elles ne représentent pas les mêmes sons dans les variantes épichoriques signifie qu'elles sont une création secondaire et que les alphabets qui ne les comportent pas (les alphabets « verts ») doivent être considérés comme des prototypes.

Selon R. Wachter, l'alphabet a été transmis comme un tout, c'est-à-dire que les Grecs ont emprunté non seulement la forme des lettres, mais également leur nom originel, sémitique, ce qui suppose la présence, lors de la transmission de l'alphabet, d'un « professeur » phénicien. L'emprunt a pu se produire dans n'importe quel port de la Méditerranée fréquenté à la fois par des Grecs et des Phéniciens ; l'auteur estime que l'on ne pourra jamais dire où exactement.

En ce qui concerne le moment de l'emprunt, R. Wachter rejette la date haute proposée par J. Naveh (*circa* 1100 av. J.-C.) ; toutefois, il ne nie pas la possibilité que les Grecs aient déjà connu l'alphabet phénicien depuis longtemps, lorsqu'ils ont commencé à l'employer pour noter leur propre langue. Cependant, tant que certaines modifications – notamment, l'utilisation de consonnes phéniciennes pour noter des voyelles – n'avaient pas été imaginées par un esprit de génie, les Grecs devaient considérer cette écriture impropre à rendre la langue grecque.

R. Wachter remet en question les arguments de B. B. Powell en faveur de l'emprunt de l'alphabet par des Grecs appartenant à un cercle d'érudits, notamment, parce que les différentes réformes (ortho)graphiques, maladroites et spontanées, n'ont pas pu émaner d'une « autorité littéraire » et considère plutôt que cet emprunt a dû se dérouler dans un contexte commercial maritime.

W. Röllig, lors du même colloque, a présenté une communication sur l'origine de l'écriture alphabétique⁴⁷. Après avoir analysé les données orientales, il souligne que Chypre a dû être la première région vers laquelle l'alphabet phénicien a été exporté ; les plus anciennes inscriptions phéniciennes sur l'île datent du IX^e s. av. J.-C. – ce qui est le cas, également, des plus anciennes inscriptions phéniciennes de Crète.

Selon l'auteur, bien que l'on puisse être tenté de supposer l'existence entre Phéniciens et Grecs d'échanges commerciaux réglementés et enregistrés par écrit, nous n'avons à notre disposition aucun document qui en rende compte, alors que des supports comme les ostraca, qui ont, dans la suite, souvent été utilisés avec cette fonction, se conservent, en général,

47. W. RÖLLIG, « Das Alphabet und sein Weg zu den Griechen », dans N. DIMOUDIS et A. KYRIATSOU LIS (éd.), *op. cit.* (n. 46), p. 359-384.

assez bien. Ainsi, les plus anciens textes grecs ne sont en aucun cas de nature économique.

Par ailleurs, W. Röllig rejette l'hypothèse d'une origine « commerciale » de l'invention de l'alphabet grec, parce que les contacts marchands entre les deux peuples étaient très nombreux et n'auraient pas pu aboutir, selon lui, à la création d'un alphabet grec aussi uniforme. Il ne pense pas non plus que ce soient les rares inscriptions phéniciennes sur vases, retrouvées dans le monde grec, qui auraient permis aux artisans phéniciens d'enseigner à leurs collègues grecs l'art d'écrire. Pour finir, il rejette également l'hypothèse d'un « inventeur de génie ».

En revanche, W. Röllig envisage plus favorablement l'hypothèse d'une origine « scolaire » et il avance plusieurs arguments. Premièrement, malgré les variantes locales, la forme des lettres des premières inscriptions grecques est plutôt uniforme et renvoie à un modèle bien défini, qui ne peut avoir été créé que dans une école (de scribes). La variabilité des formes, selon W. Röllig, est seulement la conséquence de la modification progressive du sens de l'écriture en grec – lévogyre à l'origine, comme en phénicien, puis dextrogyre. Deuxièmement, l'ordre des lettres de l'alphabet grec correspond à l'ordre de l'alphabet phénicien, qui était manifestement enseigné sous cette forme à l'école. Troisièmement, le nom grec des lettres, qui correspond au nom phénicien, peut être mis en rapport avec le fait que les cultures utilisant l'écriture cunéiforme donnaient également un nom à leurs signes et que l'apprentissage du nom de ceux-ci faisait partie du parcours scolaire. Le fait d'employer un moyen mnémotechnique pour retenir les lettres de l'alphabet et leur ordre (qui, en grec, s'est traduit par l'ajout d'un *-a* final aux noms phéniciens) est aussi caractéristique d'un milieu scolaire. Quatrièmement, le fait que l'écriture soit utilisée, dès son apparition, pour noter des textes littéraires – des allusions à l'épopée homérique, selon W. Röllig – se justifie parfaitement si l'on suppose qu'elle est intimement liée à des écoles de scribes. Cinquièmement, le nom grec de la tablette, *deltos*, vient du sémitique *daltu*, de même sens, et cet élément caractéristique de la culture écrite n'a pu qu'avoir été transmis, en même temps que son nom et l'écriture elle-même, par des scribes, en contexte « scolaire ».

W. Röllig considère que l'emprunt de l'alphabet par les Grecs n'a pas pu se produire avant le IX^e s. av. J.-C. et que la connaissance des écritures linéaires d'origine crétoise s'était entre-temps totalement perdue. En ce qui concerne le lieu de l'emprunt, il suggère un endroit où les Grecs étaient en contact direct et permanent avec des scribes ouest-sémitiques, par exemple, en Asie Mineure, ou bien en Eubée, comme le veut la tradition antique, ou encore dans un « milieu bilingue », ceci parce qu'il voit dans l'utilisation

grecque pour la voyelle o (*omicron*), du signe $\acute{\alpha}\nu\iota\eta\eta$, dont le nom signifie « œil », un procédé acrophonique à partir du mot $\delta\phi\theta\alpha\lambda\mu\acute{o}\varsigma$, qui signifie aussi « œil » ; selon W. Röllig, ce procédé révèle indubitablement que les créateurs de l'alphabet grec connaissaient la signification des noms des lettres phéniciennes.

R. D. Woodard, dans son livre intitulé *Greek Writing from Knossos to Homer. A Linguistic Interpretation of the Origin of the Greek Alphabet and the Continuity of Ancient Greek Literacy*, paru en 1997⁴⁸, élabore un modèle explicatif complexe, mais cohérent, de l'adoption et de l'adaptation initiale de l'alphabet par les Grecs.

Il commence par étudier et comparer minutieusement les systèmes d'écriture syllabique que constituent le linéaire B et le syllabaire chypriote. Il examine en particulier la stratégie utilisée par l'un et l'autre syllabaire pour représenter les groupes de consonnes. À ce sujet, il évoque les théories de ses prédécesseurs, qui se basent sur la découpe syllabique, mais il montre en quoi elles n'offrent pas une réponse satisfaisante à certains problèmes, notamment à la notation des groupes de consonnes qui commencent par *s-*. Il expose alors sa propre théorie, basée sur ce qu'il appelle « la hiérarchie de la force orthographique », une stratégie d'écriture qui consiste, pour le linéaire B, à ne noter chaque consonne d'un groupe de deux consonnes, pour le syllabaire chypriote, à ne munir chaque consonne d'un groupe de deux consonnes de la même voyelle (à savoir, la voyelle qui le suit) que si elles respectent l'ordre de succession dans la chaîne de la force orthographique (des plus aux moins fortes : occlusives > fricatives > nasales > semi-consonnes > liquides) ; dans le cas contraire, la première des deux consonnes n'est pas notée (en linéaire B) ou est munie de la même voyelle que dans la syllabe qui précède (en syllabaire chypriote). La « hiérarchie de la force orthographique » permet non seulement de résoudre les problèmes que les approches syllabiques laissaient en suspens, mais également de justifier la création par les scribes chypriotes de signes particuliers pour les syllabes *ksa* et *kse*, autrement dit consonne+consonne+voyelle, alors que tous les autres signes représentent soit une voyelle, soit un groupe composé d'une seule consonne et d'une voyelle. Et c'est bien là que réside toute l'importance de l'étude linguistique très technique de R. D. Woodard.

En effet, il affirme dès lors que si l'alphabet grec ancien (la variante « bleue », du moins), avant l'adjonction des lettres additionnelles, Φ , χ , Ψ ,

48. R. D. WOODARD, *Greek Writing from Knossos to Homer. A Linguistic Interpretation of the Origin of the Greek Alphabet and the Continuity of Ancient Greek Literacy*, New York - Oxford, 1997.

comporte déjà la lettre Ξ , autrement dit une lettre unique pour noter une consonne double, *ks*, alors que les Grecs auraient très bien pu noter ce groupe $K\Sigma$ ou KM , voire $\varphi\Sigma$ ou φM (comme c'est d'ailleurs le cas dans certaines variantes épichoriques), c'est parce que ce sont les scribes chypriotes, habitués à noter une syllabe incluant la consonne double *ks* au moyen d'un signe unique, qui ont adapté l'alphabet phénicien au grec. Il donne également une explication « chypriote » des lettres grecques Ψ , Z , M (*san*) et Σ . Il élabore ensuite un scénario motivé pour expliquer l'apparition, successive selon lui, des lettres additionnelles et leur utilisation différente selon les régions du monde grec.

Enfin, R. D. Woodard reconstitue l'histoire de l'emprunt de l'alphabet comme suit : au moment de la chute des palais mycéniens, vers 1200 av. J.-C., des Grecs, dont certains devaient maîtriser l'écriture linéaire B, émigrent vers l'île de Chypre. Là, ils découvrent l'écriture chyro-minoenne, un autre syllabaire, l'adaptent à la notation du grec et donnent naissance à celui que l'on nomme « syllabaire chypriote ». Plus tard, peut-être dès le début du IX^e s. av. J.-C., les Phéniciens s'installent sur l'île et, au contact de ceux-ci⁴⁹, les scribes chypriotes, vers 850 av. J.-C. ou un peu avant, adoptent et adaptent l'alphabet phénicien à la notation de la langue grecque. Le lieu précis de cette opération pourrait être Paphos, où l'on a retrouvé des inscriptions syllabiques écrites aussi bien de gauche à droite que de droite à gauche, ce qui offrirait une explication à la variabilité du sens d'écriture des premières inscriptions grecques (parfois lévogyres, parfois dextrogyres, d'autres fois encore en boustrophédon). Cependant, un certain conservatisme des Chypriotes lié à leur volonté d'affirmer leur identité de descendants des Mycéniens, les dissuade de développer l'usage de cette nouvelle écriture⁵⁰, ce qui expliquerait l'absence d'inscriptions alphabétiques à Chypre avant le VI^e s. av. J.-C.

49. Bien avant l'installation des Phéniciens sur l'île, les liens « scripturaux » entre celle-ci et la côte proche-orientale sont attestés par la présence à Ugarit de documents en CM III, une variante du syllabaire chyro-minoen, propre à ce royaume ; cf. J. MANESSY-GUITTON, « L'écriture en Grèce avant l'alphabet », *Des signes pictographiques à l'alphabet*, p. 213-229, en part. p. 216.

50. Autrement dit, s'ils écrivent en dialecte chypriote, ils utilisent automatiquement le syllabaire ; ce n'est que pour écrire dans les autres dialectes grecs (ou pour les autres Grecs) qu'ils auraient employé l'alphabet. V. Brugnatelli souligne, dans l'Antiquité, le conservatisme des systèmes d'écriture surtout quand ils étaient intrinsèquement liés à une langue ; il donne ensuite l'exemple de l'apprentissage du cunéiforme, indissociable pendant longtemps de l'apprentissage du sumérien. Pour lui, dans l'Antiquité, le fait d'écrire au moyen d'un certain système implique nécessairement d'écrire dans certaine une langue (art. cit. [n. 39], p. 17-26). A.-M. Collombier également, nous l'avons vu, insiste sur la cohésion entre le syllabaire et le dialecte chypriotes.

Entre-temps, ils l'ont déjà transmise aux marchands eubéens qui viennent faire du commerce sur l'île et peut-être aussi aux Crétois, sous une forme ancienne, sans les lettres additionnelles, et aux Rhodiens, avec lesquels ils sont également en contact. Puis les alphabets évoluent dans chaque région du monde grec en fonction des besoins des différents dialectes.

C. J. Ruijgh, dans son article de 1998 sur la date de création de l'alphabet grec⁵¹, à la suite des critiques de S. R. Slings concernant ses deux précédentes publications⁵², est amené à préciser les arguments relatifs à l'emploi grec du *hē* vis-à-vis du *hêt* et celui du *ṣadē* vis-à-vis du *šin*, qu'il avance pour situer l'emprunt de l'alphabet par les Grecs en *circa* 1000 av. J.-C.

C. J. Ruijgh affirme que l'introduction d'un nouveau système d'écriture durant l'Antiquité avait toujours pour but primaire de permettre la comptabilité économique et commerciale ; tel fut le cas aussi pour les Grecs, nobles et riches, dont les contacts avec les Phéniciens se faisaient dans le cadre d'échanges commerciaux. Il admet que la présence de vers sur les vases grecs dès le VIII^e s. av. J.-C. présuppose probablement l'existence d'une version écrite de l'épopée homérique, mais rejette la théorie de B. B. Powell d'un alphabet grec créé pour mettre par écrit l'œuvre d'Homère, vers 800 av. J.-C., non seulement parce que celle-ci appartient à une tradition orale, mais également parce que les divergences qui existent entre les différents alphabets épichoriques, dès nos premières attestations, s'expliquent plus facilement si l'on admet que l'alphabet grec a été emprunté 200-300 ans plus tôt et a beaucoup évolué depuis lors.

Du fait de l'utilisation en grec de la lettre phénicienne *hêt* plutôt que de la lettre *hē* pour noter l'aspiration, C. J. Ruijgh conclut que l'adoption de l'alphabet a dû se faire à une époque où l'aspiration était encore forte – ce qui n'est déjà plus le cas chez Homère –, donc peu après la disparition du linéaire B, à la fin du XI^e ou au X^e s. av. J.-C. À S. R. Slings, qui développe une argumentation basée sur la volonté du créateur de l'alphabet grec de systématiser l'usage des différentes lettres (et donc de choisir une consonne phénicienne « inutile » pour chacune des voyelles grecques),

51. C. J. RUIJGH, « Sur la date de la création de l'alphabet grec », *Mnemosyne* 51 (1998), p. 658-687.

52. S. R. SLINGS, « Tsadē and Hē. Two Problems in the Early History of the Greek Alphabet », *Mnemosyne* 51 (1998), p. 641-657. L'auteur y critique les publications suivantes : C. J. RUIJGH, « D'Homère aux origines proto-mycéniennes de la tradition épique », dans J. P. CRIELAARD (éd.), *Homeric Questions*, Amsterdam, 1995, p. 1-96 et « La date de la création de l'alphabet grec et celle de l'épopée homérique », *Bibliotheca Orientalis* 54 (1997), p. 533-603.

C. J. Ruijgh rétorque que le créateur n'était pas capable de tels raisonnements phonologiques.

À partir de l'utilisation du *ṣadē* phénicien pour *san* et de la date de *circa* 1000 av. J.-C. pour la création de l'alphabet grec, C. J. Ruijgh conclut que le son originel de la lettre *san* devait être /t^s-/ – ce groupe étant encore intact à l'initiale dans le grec de cette époque – et qu'il a évolué différemment selon les régions. S. R. Slings, au contraire, démontre l'inefficacité de *san* à rendre le phonème /t^s/ là où l'on aurait pu s'y attendre et place donc la création de l'alphabet aux alentours de 800 av. J.-C. Ce dernier ajoute que cela nous permet de préciser le lieu de l'emprunt et propose l'Eubée, Corinthe, Théra, Chypre ou Al Mina.

C. J. Ruijgh propose une reconstitution de la démarche du créateur lors de l'adaptation de chacune des lettres phéniciennes aux phonèmes grecs ; celle-ci aurait consisté à procéder lettre après lettre dans l'ordre alphabétique (phénicien)⁵³.

M. G. Amadasi, lors de la rencontre *Scrittura Mediterranea*, qui s'est tenue à Milan en 1998, a fait une communication sur la formation et la diffusion de l'alphabet⁵⁴, dans laquelle elle rejette la théorie araméenne de l'origine de l'alphabet grec, mais donne, dans un premier temps, son soutien aux hypothèses qui placent l'emprunt aux environs de l'an mil av. J.-C. en se basant sur la constatation de l'existence du système alphabétique consonantique peut-être dès avant 1500 av. J.-C. au Proche-Orient. Elle repousse la date élevée proposée par M. Bernal (avant 1400 av. J.-C.), en affirmant que l'alphabet est resté limité, durant tout le Bronze Récent, à un emploi local par quelques unités politiques.

Elle poursuit en disant que l'alphabet sémitique qui a servi de modèle à l'alphabet grec doit compter le même nombre de signes que celui-ci (avant la disparition du digamma et l'apparition de Y et des lettres additionnelles, créations propres au grec), à savoir 22 signes. La réduction consonantique

53. Cependant, elle ne représente, à mon sens, que la toute première étape de l'adoption de l'alphabet par les Grecs. En effet, après avoir dans un premier jet apparié lettres phéniciennes et phonèmes grecs, le (ou le groupe de) créateur(s) présent a pu poser un regard d'ensemble sur le système ainsi élaboré et procéder à des adaptations, d'autant plus s'il s'agissait d'une ou plusieurs personnes habituées à l'écriture – les scribes chypriotes, par exemple, comme dans la théorie de R. D. Woodard.

54. M. G. AMADASI, « Sulla formazione e diffusione dell'alfabeto », *Scrittura Mediterranea*, p. 27-51. M. G. Amadasi avait déjà exposé nombre de ses arguments lors d'interventions antérieures : « La transmission de l'alphabet phénicien aux Grecs », *Des signes pictographiques à l'alphabet*, p. 231-246, et « "The Shadow Line". Réflexions sur l'introduction de l'alphabet en Grèce », *Phoinikeia grammata*, p. 293-311.

à 22 signes qui se produit à Ugarit n'est pas vérifiable en proto-cananéen, mais est attestée avec assurance en Palestine aux alentours de 1200-1100 av. J.-C., grâce à l'ostracon d'Izbet Šarḫah. M. G. Amadasi place la création de l'alphabet grec probablement avant le VIII^e s. av. J.-C. – certainement pas après le milieu de ce même siècle – et donne comme *terminus post quem* le milieu ou la seconde moitié du IX^e s. av. J.-C., sur base de la comparaison paléographique avec les inscriptions phéniciennes que nous connaissons suffisamment bien.

Par ailleurs, elle considère les Eubéens, sinon comme les créateurs, du moins comme les premiers Grecs à s'être servis plus largement de l'écriture.

Elle conclut en soulignant l'intérêt de l'étude des aspects linguistiques du phénomène, mais repousse les arguments de Cl. Brixhe et de C. J. Ruijgh, qu'elle trouve ambigus et soumis à notre connaissance lacunaire des systèmes phonétiques des langues anciennes, en particulier quand elles sont éteintes.

M. L. Lazzarini, lors de la même rencontre, a également présenté son point de vue sur l'origine de l'alphabet grec⁵⁵. Elle propose une date pour la transmission de l'alphabet comprise entre 850 et 800 av. J.-C. ; quant au lieu, elle étudie le cas de Kommos en Crète, de la Béotie, de Pithékoussai et de Chypre, sites grecs attestant une présence phénicienne d'une certaine ampleur.

Kommos est un site côtier du centre de la Crète méridionale, près de Phaestos, où fut découvert un sanctuaire de type phénicien, en activité entre le IX^e et le VII^e s. av. J.-C. On y a également découvert une quarantaine de graffites grecs, la plupart sur de la céramique importée, et dont l'écriture semble appartenir à un type grec central.

M. L. Lazzarini souligne à ce propos le rôle que la Béotie a pu jouer dans la transmission de l'alphabet, en s'appuyant sur des données épigraphiques comme celles qui viennent d'être évoquées, mais aussi celles fournies par les découvertes récentes à Kalapodi, à la frontière entre la Phocide et la Locride, où l'on a retrouvé une série de graffites sur céramique, dont la plupart consiste seulement en quelques lettres et qui semblent appartenir à la fin du VIII^e s. av. J.-C. Ils montrent une diffusion précoce

55. M. L. LAZZARINI, « Questioni relative all'origine dell'alfabeto greco », *Scritture Mediterranee*, p. 53-66. Elle avait déjà exposé certains de ses arguments lors d'une communication dans un précédent colloque : « Iscrizioni greche e mondo arcaico. Vecchi e nuovi problemi », *XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina. Rome, 18-24 settembre 1997. Atti*, Rome, 1999, p. 111-123, en part. p. 111-116.

de l'écriture, même dans des régions de la Grèce centrale. L'auteur rappelle au passage que la Béotie est le lieu où Cadmos aurait enseigné les lettres phéniciennes aux Grecs, selon Hérodote.

Pithékoussai est un lieu souvent évoqué dans la diffusion de l'alphabet, notamment parce qu'il nous a restitué la célèbre coupe de Nestor, un des plus anciens témoignages de l'alphabet grec, mais également parce que ce site a fourni un très grand nombre d'inscriptions datables de 730-690 av. J.-C. Beaucoup de ces inscriptions ne comportent que quelques lettres, mais d'autres affichent des noms propres au génitif, indiquant donc des marques d'appartenance.

À propos de l'hypothèse chypriote de l'origine de l'alphabet grec, M. L. Lazzarini évoque l'opinion de A. W. Johnston et, surtout, celle de R. D. Woodard. Elle remet en cause l'authenticité d'un document utilisé par celui-ci dans sa démonstration : la tablette alphabétique de Würzburg. C'est une tablette de bronze apparue il y a quelques années sur le marché des antiquités, qui proviendrait d'Égypte et qui est actuellement conservée au musée de Würzburg. Elle présente une série alphabétique sur ses deux faces et est percée de quatre trous à ses extrémités, ce qui, en plus des incohérences paléographiques, mène M. L. Lazzarini, et déjà J. Bingen avant elle, à douter de son authenticité. En effet, si les quatre trous servent bien à accrocher la tablette au mur, quel sens cela avait-il d'écrire sur ses deux faces ?

M. L. Lazzarini évoque par ailleurs le cas particulièrement intéressant de l'inscription de cinq lettres d'apparence grecque découverte à Osteria dell'Osa, dans la région de Gabies. Le vase portant cette inscription a été retrouvé dans une tombe datant des environs de 770 av. J.-C. L'interprétation de ces quelques lettres reste incertaine, mais quelle qu'elle soit, la présence de signes alphabétiques en dehors des routes commerciales et avant la colonisation grecque de l'Italie proprement dite a de quoi susciter des interrogations.

En dernier lieu, l'auteur compare le type de documents retrouvés en Crète et dans le reste du monde grec. Alors que dans le reste du monde grec, les documents les plus anciens consistent essentiellement en des inscriptions sur vases, faisant référence à la sphère privée (mentions du propriétaire ou du fabricant de l'objet, acclamations ou injures, références à la poésie), en Crète, on rencontre extrêmement peu d'inscriptions sur vases et seulement quelques inscriptions sur pierre ou sur métal ; de plus, elles appartiennent plutôt à la sphère publique et présentent rarement des noms propres.

A. C. Cassio, dans son étude sur les rapports qui unissent l'épopée grecque et l'écriture⁵⁶, offre également un commentaire du livre de B. B. Powell. Il mentionne l'opinion de M. L. West et C. O. Pavese, selon laquelle le texte inscrit sur la coupe de Nestor ne représenterait pas la tradition épique homérique, mais d'autres traditions. Toutefois, A. C. Cassio rejette leur théorie en affirmant qu'ils ne donnent pas de preuves convaincantes de ce qu'ils avancent et que tous les éléments non homériques du texte peuvent être expliqués par l'influence du dialecte local.

A. C. Cassio trouve la théorie de B. B. Powell – l'alphabet a été créé dans un milieu eubéen du début du VIII^e s. av. J.-C., par un admirateur d'Homère désireux de mettre par écrit son épopée – intéressante, mais n'est pas convaincu. Il trouve qu'il est difficile d'imaginer une version écrite de l'épopée homérique dès le VIII^es. av. J.-C. parce qu'il se demande quelle autorité pouvait avoir un tel texte. Il se demande également s'il est possible que le texte ait été recopié si fidèlement pendant autant de siècles. Il prétend, en outre, qu'il est faux de postuler, sous le prétexte que seule une version écrite aurait pu conserver des archaïsmes (tels qu'on en trouve dans l'épopée), qu'il devait exister une version écrite de l'œuvre d'Homère au VIII^e s. av. J.-C. Selon lui, c'est la métrique, et non l'écriture, le support fondamental de la conservation des archaïsmes.

De même, il justifie la présence d'inscriptions épiques dans les colonies eubiennes non comme le reflet nécessaire de l'existence d'une version écrite de l'épopée homérique, mais par le fait que, à cette époque (au VIII^e s. J.-C.), il pouvait être utile de posséder des passages par écrit de l'épopée dans des lieux éloignés, où les aèdes devaient être peu nombreux ou de peu de valeur.

3. Les publications entre 2000 et 2009

J. Tropper, dans son article sur les alphabets grec et sémitique paru en 2000⁵⁷, étudie le nom des lettres et la manière de représenter les sibilantes et soutient, dans la lignée de C. J. Ruijgh, une date clairement antérieure à 800 av. J.-C. pour l'emprunt de l'alphabet par les Grecs. Je n'évoquerai ici que le problème relatif au nom des lettres de l'alphabet, les arguments de J. Tropper, par ailleurs très intéressants, concernant les sibilantes ne l'amenant pas à formuler de nouvelles hypothèses concernant le lieu ou la date de l'emprunt de l'alphabet, ni même le peuple sémitique à son origine.

56. A. C. CASSIO, « Epica greca e scrittura tra VIII e VII secolo A.C.: madrepatRIA e colonia d'Occidente », *Scrittura Mediterranea*, p. 67-84.

57. J. TROPPER, « Griechisches und semitisches Alphabet: Buchstabennamen und sibilantenentsprechungen », *ZDMG* 150 (2000), p. 317-321.

Il est d'accord d'admettre, avec C. J. Ruijgh, que la finale *-a* du nom des lettres grecques vient d'une désinence sémitique, mais alors que ce dernier, suivi en cela par M. G. Amadasi, explique le choix de cette voyelle par le fait que, dans les langues sémitiques, aux alentours de l'an mil av. J.-C., seule la plus ouverte des trois voyelles désinentielles originelles (*-u* pour le nominatif, *-a* pour l'accusatif et *-i* pour le génitif), le *-a*, avait subsisté et allait être conservée dans le nom grec des lettres, J. Tropper préfère faire remonter la finale *-a* à l'absolutif sémitique, un cas utilisé pour le prédicat et pour citer les noms communs et les noms propres, mais qui ne s'emploie ni au pluriel, ni avec les mots se terminant par une voyelle ou une diphtongue ; ce qui permet à J. Tropper de justifier l'absence de cette terminaison dans le nom phénicien des lettres *mēm* < *mayīm* (pluriel), *hē*, *wau*, *šadē* et *tau*. De plus, il semblerait que les noms se terminant par une nasale ou une sibilante non géminée étaient cités sans terminaison, ce qui expliquerait les noms phéniciens *nūn*, *rōš*, *zēn* et *'ēn*, devenus en grec, après la chute de la consonne finale non soutenue par une voyelle, *νῦ*, *ρῶ*, *ζῆ (*>ζῆτα*, par analogie avec les deux lettres qui lui succèdent, *ἦτα* et *θῆτα*) et *ē⁵⁸.

F. Ferlauto, dans son article de 2003 sur les différentes écritures en Grèce⁵⁹, reprend les arguments de L. H. Jeffery et M. Guarducci et situe l'adoption de l'alphabet phénicien par les Grecs entre le XI^e et le VIII^e av. J.-C. Son analyse assez brève du système d'écriture alphabétique grec ne l'amène pas à fournir une interprétation plus précise.

Fr. Ghinatti, dans son article de 2004 sur les origines de l'alphabet grec⁶⁰, s'intéresse plus particulièrement aux divergences entre les variantes épichoriques. À la suite de M. Guarducci, il affirme que l'alphabet grec n'a pas pu être inventé par plusieurs individus, dans différents endroits, et que cette nouvelle écriture n'a pas pu être mise au point par des marchands, même instruits. Il considère aussi qu'il est illogique d'imaginer que le grec ait pu être écrit pendant un certain temps en linéaire B, puis plus du tout pendant des siècles, puis écrit de nouveau, au moyen d'une écriture différente, l'alphabet. Il pense plutôt que l'alphabet phénicien a été ramené en Grèce par des marchands vers 1200/1100 av. J.-C. et adapté à la langue

58. J. Tropper ne donne pas d'explication supplémentaire pour cette lettre censée représenter *omicron* < *oṽ, un *ō* fermé. Peut-être pourrait-on émettre l'hypothèse qu'en phénicien, avant le passage au grec, le timbre de la voyelle *ē* de *'ēn* se soit changé en *ō* (voyelle d'arrière), sous l'influence de la pharyngale ' , ou alors (M. Krebernik), que c'est ainsi, *oēn*, que les Grecs ont perçu ce nom.

59. F. FERLAUTO, « I sistemi di scrittura in Grecia », *Pan* 21 (2003), p. 7-19.

60. Fr. GHINATTI, « Ancora sulle origini dell'alfabeto greco », *Simblos* 4 (2004), p. 25-48.

grecque par des scribes mycéniens aidés de scribes phéniciens. Il prétend d'ailleurs que les lettres additionnelles Φ, X, Ψ tirent leur origine de signes du linéaire B.

Comme Fr. Ghinatti place l'adoption de l'alphabet à une date ancienne, il explique les différences épichoriques en relation avec la « migration dorienne ». En outre, il pense – et cette hypothèse est, à mon sens, plus facile à admettre que les précédentes et ne leur est pas indissociablement liée – que les Grecs ont pu utiliser l'alphabet phénicien pour écrire en phénicien, avant de l'adapter à leur propre langue.

W. Burkert, dans une monographie de 2004 sur le fond oriental de la culture grecque, consacre son premier chapitre à l'alphabet ⁶¹. Il y affirme que, dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons dire que l'adoption de l'alphabet par les Grecs a dû se produire peu après 800 av. J.-C. Il ne tranche pas la question du modèle sémitique (phénicien ou araméen ?) à l'origine de l'alphabet grec et, bien qu'il ne se prononce pas sur le lieu précis de l'emprunt, il considère plausible le fait que celui-ci ait eu lieu à Chypre. En effet, étant donné que, sur l'île, coexistaient le syllabaire chypriote, majoritairement dextrogyre, et l'alphabet phénicien, lévogyre, cela pourrait expliquer de manière satisfaisante la variabilité du sens de l'écriture alphabétique grecque dans les premiers documents.

Par ailleurs, W. Burkert ne s'étonne pas de retrouver ces derniers le long des voies commerciales (d'Al Mina jusqu'en Eubée et à Ischia, en passant par Naxos et Athènes) et considère que la création des voyelles par les Grecs est due, en réalité, à une mécompréhension de certains phonèmes sémitiques. Ainsi, la première lettre de l'alphabet sémitique aurait servi à noter la voyelle *a* en grec, parce que c'était bien celui-là le phonème qu'un hellénophone entendait au début du nom de cette lettre (prononcé *'alpu*, *'alpa* ou *'alp*), et pas la consonne occlusive glottale.

Enfin, le fait que les premières inscriptions alphabétiques grecques comportent des vers lui laisse penser que les personnes qui les ont écrits devaient avoir déjà vu des livres de poésie grecque.

B. Sass, dans sa monographie de 2005 sur l'alphabet au tournant du I^{er} millénaire av. J.-C., après une étude approfondie de la naissance des alphabets ouest-sémitique et sud-arabique, s'interroge sur l'origine de l'alphabet grec ⁶².

61. W. BURKERT, *Babylon - Memphis - Persepolis. Eastern Contexts of Greek Culture*, Cambridge - Londres, 2004 (« 1. Alphabetic Writing », p. 16-20 et notes p. 146-147).

62. B. SASS, *The Alphabet at the Turn of the Millennium. The West Semitic Alphabet ca. 1150-850 BCE. The Antiquity of the Arabian, Greek and Phrygian*

En ce qui concerne le modèle sémitique précis et le lieu de la transmission, B. Sass suggère deux possibilités : soit nous avons affaire à un emprunt aux seuls Phéniciens, à n'importe quel endroit des côtes méditerranéennes où les Grecs ont pu rencontrer ces derniers ; soit l'emprunt s'est fait dans un milieu bilingue de la côte levantine, dans lequel étaient utilisés conjointement les alphabets phénicien et araméen, à savoir entre la plaine de l'Amuq et la Cilicie ou entre cette dernière et la ville d'Arwad. Toutefois, si l'on considère que l'alphabet phrygien précède l'alphabet grec, il est plus vraisemblable, selon l'auteur, que les sources d'inspirations aient été les monuments phéniciens de Cilicie ou de Tyana.

B. Sass rejette les arguments paléographiques de J. Naveh : il considère que la plupart des lettres proto-cananéennes que ce dernier prend pour preuve de la haute antiquité (*circa* 1100 av. J.-C.) de l'emprunt de l'alphabet, parce que les lettres grecques archaïques leur sont similaires, ont, en réalité, une forme qui a connu une certaine longévité dans les inscriptions sémitiques et ne peuvent servir d'élément de datation fiable. En outre, le *mu* et le *nu* grecs archaïques rappellent davantage les formes phénico-araméennes du VIII^e s. av. J.-C. À partir des données paléographiques, B. Sass propose plutôt la date de *circa* 825/800-750 av. J.-C. pour l'emprunt de l'alphabet ; en outre, le *terminus ante quem* correspond aux premières inscriptions grecques – le graffiti d'Osteria dell'Osa, trop problématique⁶³, mis à part – et le *terminus post quem* laisse suffisamment de temps entre l'élaboration du nouvel alphabet et ses premières attestations.

En ce qui concerne le lieu, B. Sass considère que la transmission de l'alphabet n'a pu se faire que dans un endroit où les Grecs sont restés suffisamment longtemps en contact avec des Phéniciens et, éventuellement, des Araméens, pour apprendre leur langue et découvrir leur écriture, ainsi

Alphabets, Tel Aviv, 2005, en part. ch. 3 : « The Antiquity of the Greek and Phrygian Alphabets », p. 133-156. L'auteur y fait une mise à jour et une nouvelle analyse des données contenues dans son ouvrage paru quinze ans auparavant, *Studia Alphabetica. On the Origin and Early History of the Northwest Semitic, South Semitic and Greek Alphabets*, Fribourg - Göttingen, 1991.

63. B. Sass considère ce graffiti comme une tentative maladroite par un illettré d'imiter des lettres grecques, voire étrusques, si le vase sur lequel il est gravé est postérieur à la tombe dans laquelle il a été retrouvé (Tombe 482), ou encore phéniciennes, si l'attribution du vase à la tombe est exacte. En effet, il semble que le calibrage au C 14 remette en question la chronologie traditionnelle de l'Âge du fer en Italie et impose de faire finir le Latial II – période à laquelle appartient la Tombe 482 – en *circa* 820 av. J.-C ; ce qui, pour B. Sass, exclut définitivement tout lien entre le graffiti d'Osteria dell'Osa et l'alphabet grec.

que pour se rendre compte à quel point cette technique pouvait leur être utile à eux aussi.

Il estime que l'écriture alphabétique a été adoptée par les Grecs une seule fois, vers 750 av. J.-C. ou peu avant, à partir d'un modèle sémitique monumental, et fait partie intégrante de la « révolution orientalisante ».

A. Willi, dans un article de 2005 sur la transmission de l'alphabet aux Grecs⁶⁴, s'interroge en particulier sur le type de documents attestés à date ancienne, aussi bien du côté grec que phénicien.

Parmi les inscriptions conservées dans les comptoirs commerciaux phénico-puniques d'Occident, les plus nombreuses consistent en des textes votifs, qu'il s'agisse d'inscriptions de plusieurs lignes ou comportant uniquement un nom propre. À ce sujet, A. Willi fait remarquer que les nombreuses pointes de flèches munies d'un nom propre, retrouvées au Levant, pourraient très bien être interprétées comme des offrandes votives. Il met alors ces données en parallèle avec la situation sur le territoire grec : les nombreux graffiti composés uniquement d'un nom, qui y ont été retrouvés, pourraient également être considérés comme des offrandes. Ainsi, en Grèce aussi, les inscriptions votives occupent une place importante de la production littéraire à l'époque archaïque.

A. Willi estime, par ailleurs, que l'emprunt de l'alphabet a dû se produire au plus tard vers 800-750 av. J.-C. et que la Crète – avec une présence phénicienne bien attestée à Kommos – et Rhodes, en tant qu'étapes le long des routes commerciales empruntées par les Phéniciens, constituent les lieux les plus probables de la transmission. En outre, la forme primitive de certaines lettres crétoises, l'absence des signes Φ et X, ainsi que la survivance plus tardive d'une écriture lévogyre, plaident davantage encore en faveur de la Crète.

À la lumière de ce qui précède – le type de documents, ainsi que l'époque et les endroits où ils ont été retrouvés –, A. Willi conclut que l'écriture, à ses débuts, n'aurait pas eu, pour les Grecs, une fonction utilitaire dans la vie de tous les jours, mais aurait plutôt constitué un phénomène supplémentaire de la mode orientalisante. Ainsi, il imagine la transmission de l'alphabet comme suit : les navigateurs phéniciens, dans les lieux situés le long des routes commerciales vers l'Ouest, visitaient également, là où ils ne possédaient pas leurs propres temples, les espaces sacrés grecs et y déposaient leurs offrandes gravées de textes votifs ; c'est donc sans s'en rendre compte qu'ils ont porté à la connaissance des Grecs

64. A. WILLI, « Κάδμιος ἀνέθηκε. Zur Vermittlung der Alphabetschrift nach Griechenland », *Museum Helveticum* 62 (2005), p. 162-171.

l'écriture et sa fonction principale pendant encore longtemps, à savoir honorer les dieux – les seuls capables de lire à une époque où l'alphabet n'était pas encore répandu.

M. Krebernik, lors d'un colloque qui s'est tenu à Innsbruck en 2005, a fait une intervention sur l'histoire de l'alphabet, parue en 2007 dans un article particulièrement conséquent⁶⁵ ; il y souligne, avant toute chose, l'importance d'une analyse systématique des différents aspects d'une écriture (forme, fonction et valeur phonétique des graphèmes, sens, style et support de l'écriture, etc.), quand on étudie son histoire.

À propos de l'alphabet grec, M. Krebernik affirme qu'il n'a pas pu être emprunté par l'intermédiaire des Phrygiens, bien que ceux-ci aient également songé à utiliser des consonnes phéniciennes pour noter les voyelles. Les raisons qu'il donne sont les suivantes : d'une part, les Phrygiens, contrairement aux Grecs, n'ont pas employé les lettres sémitiques *zayin*, *teth*, *samek* et *qof* pour rendre les phonèmes Z, Θ, M (*san*) et Ϙ ; d'autre part, la reproduction, en grec, des noms sémitiques des lettres de l'alphabet n'aurait pas pu être aussi fidèle, si ce dernier avait transité par les Phrygiens.

M. Krebernik rejette l'hypothèse d'une origine araméenne de l'alphabet grec, parce qu'il n'y a pas suffisamment de points de contact entre ces deux peuples pour justifier un tel emprunt. Il remet d'ailleurs en question la lecture araméenne d'un ancien graffite retrouvé dans la colonie eubéenne de Pithékoussai, en faveur d'une lecture phénicienne. En outre, l'étude approfondie du nom et de la valeur phonétique des lettres renforce, selon l'auteur, la thèse de l'origine phénicienne de l'alphabet grec, au détriment de la thèse araméenne.

À propos du moment de la transmission de l'alphabet aux Grecs et des premières attestations écrites, l'auteur ne manque pas de rappeler que nous sommes dépendants du hasard des fouilles et de la conservation des matériaux (en l'occurrence, des supports de l'écriture). Toutefois, les convergences qui existent entre les différents alphabets épichoriques – notamment, l'utilisation des mêmes consonnes pour les mêmes voyelles – plaident en faveur d'un emprunt et d'adaptations originelles uniques.

M. Krebernik reconnaît l'importance de la comparaison paléographique des documents à notre disposition pour définir quel est le modèle sémitique de l'alphabet grec, mais souligne qu'il faut tenir compte, également, de

65. M. KREBERNIK, « Buchstabennamen, Lautwerte und Alphabetgeschichte », dans R. ROLLINGER *et al.* (éd.), *Getrennte Wege? Kommunikation, Raum und Wahrnehmung in der Alten Welt*, Francfort, 2007, p. 108-175. Je remercie le Prof. H. Niehr de m'avoir transmis cet article.

deux éléments qui relativisent la précision de ce type de comparaison. Premièrement, lors de l'emprunt d'une écriture, des modifications graphiques peuvent se produire spontanément (c'est-à-dire sans être influencées par le modèle). Deuxièmement, les seules comparaisons paléographiques entre l'alphabet grec et son modèle effectuées à partir des monuments ne suffisent pas à prouver quoi que ce soit ; il ne faut pas oublier que les écritures ont pu connaître un développement plus cursif, lorsqu'elles étaient couchées sur des supports malléables (cuir, papyrus, cire), mais que celles-ci ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Au vu de ces réserves, les données que nous possédons – notamment la forme des lettres nord-ouest sémitiques *k*, *m* et *t* – doivent nous conduire plutôt, selon M. Krebernik, à proposer comme modèle de l'alphabet grec, l'alphabet phénicien de la fin du IX^e s. av. J.-C.

Par ailleurs, l'auteur ne croit pas en la théorie de B. B. Powell d'un emprunt et d'une adaptation de l'alphabet en vue de la mise par écrit de l'épopée homérique. Cependant, le fait que, outre l'alphabet lui-même, les Grecs aient emprunté le nom sémitique des lettres et leur ordre de succession l'induit à penser que ce transfert a dû se produire dans un milieu « scolaire » (« in didaktischem Kontext ») bilingue.

S.-T. Teodorsson, dans un article paru en 2006, sur les liens entre la culture écrite proche-orientale (en ce compris mésopotamienne), l'alphabet grec et Homère⁶⁶, affirme que, d'après les preuves archéologiques, les contacts entre la Grèce et le Proche-Orient semblent commencer très tôt dans les « Âges Obscurs » (circa XII^e-VIII^e s. av. J.-C.) et s'intensifient aux IX^e-VIII^e s. av. J.-C. Il imagine, dans un premier temps, que l'adaptation de l'alphabet phénicien au grec a dû se produire entre le X^e et le VIII^e s. av. J.-C. (et plus probablement dans la seconde moitié du IX^e s. av. J.-C.), à Chypre, à Al Mina, en Crète ou en Eubée et doit être le travail d'un Grec ou d'un groupe de Grecs.

Contrairement à B. B. Powell, mais à la suite de L. H. Jeffery, il pense qu'il n'est pas nécessaire d'imaginer un esprit de génie à la base de l'utilisation de consonnes phéniciennes pour noter les voyelles grecques. Il n'est pas d'accord non plus avec B. B. Powell sur les raisons de la création de l'alphabet grec ; pour S.-T. Teodorsson, il n'aurait pas du tout été inventé pour mettre par écrit l'œuvre d'Homère, mais bien plutôt pour des raisons pratiques (économiques et administratives).

Il rejette l'argument linguistique avancé par C. J. Ruijgh, à savoir le choix du *het* et non du *hē* pour noter l'aspiration en grec, qui l'induit à

66. S.-T. TEODORSSON, « Eastern Literacy, Greek Alphabet and Homer », *Mnemosyne* 59 (2006), p. 161-187, en part. p. 169-172.

poser la date de *circa* 1000 av. J.-C. pour l'adoption de l'alphabet par les Grecs, en disant qu'il était naturel pour eux de choisir le *hē* pour noter la voyelle de timbre *e* et le *het* – une pharyngale fricative, plus forte – pour l'aspiration.

S.-T. Teodorsson, en revanche, apporte son soutien à la théorie de R. D. Woodard et admet que l'alphabet phénicien a dû être transmis aux Grecs à Chypre, véritable carrefour des différentes cultures est-méditerranéennes et du commerce, bien qu'il n'estime pas nécessaire de poser un *terminus post quem* de *circa* 850 av. J.-C. – ce que fait R. D. Woodard – et qu'il préfère imaginer que ce sont des marchands eubéens, plutôt que des scribes ou des marchands chypriotes, qui ont décidé, au contact de leur collègues phéniciens sur cette île, d'utiliser l'écriture de ces derniers pour noter le grec.

L'utilisation initiale de l'écriture dans un but commercial n'empêche pas, selon S.-T. Teodorsson, de concevoir que, très vite, les Grecs aient eu envie de composer des vers au moyen de cette technique nouvellement acquise. D'autant plus qu'à cette époque qui marque une expansion florissante de l'empire assyrien, les Grecs ont pu avoir connaissance et être influencés par la vaste littérature mésopotamienne. Il conclut son développement sur la date et la raison de la mise par écrit de l'œuvre d'Homère – développement dans lequel il reprend à son compte plusieurs arguments de B. B. Powell – en disant que ce sont probablement les Eubéens, les seuls à être assez riches pour acheter les supports d'écriture (le papyrus) et pour financer une telle opération, qui ont fait mettre par écrit l'œuvre d'Homère, au milieu du VIII^e s. av. J.-C. ; le but qu'il donne à cette opération est inédit et inattendu, mais défendable : rivaliser avec la littérature proche-orientale.

Th. Mavrojannis, dans un article paru en 2007, reprend l'analyse du passage dans le récit d'Hérodote qui concerne l'introduction de l'alphabet en Grèce à contre-courant des tendances actuelles⁶⁷. En effet, durant les dernières décennies, le témoignage d'Hérodote a été mis de côté au profit des données fournies par les découvertes archéologiques successives et la Béotie, lieu de transmission de l'alphabet selon l'historien antique, est la seule région qui n'apparaisse pas parmi les candidats « géographiques » des théories actuelles⁶⁸.

67. Th. MAVROJANNIS, « Herodotus on the Introduction of the Phoenician Alphabet to the Greeks, the Gephyraeans and the Proto-Geometric Building at Toumba in Lefkandi », *Klio* 89 (2007), p. 291-319.

68. Voir, cependant, A. MAZARAKIS AINIAN, Ὅμηρος και Αρχαιολογία, Athènes, 2000, p. 128-129, que Th. Mavrojannis mentionne comme unique exception, et selon lequel l'alphabet grec aurait été diffusé de Béotie vers l'Eubée et de là vers

Th. Mavrojannis, qui tente de réconcilier la tradition écrite ancienne avec les découvertes archéologiques de Lefkandi remontant au X^e s. av. J.-C., soutient que l'Hérôon qu'on y a mis au jour serait la tombe du chef des Géphyréens mentionnés par Hérodote et que ce chef serait un roi phénicien hellénisé, probablement Palamède lui-même. Il considère en outre, dans la droite ligne de son homologue antique, que l'alphabet grec a été mis au point par des Phéniciens bilingues, installés en Béotie depuis un certain temps. Ces Phéniciens devaient effectuer des échanges commerciaux avec les habitants de Chypre et connaître l'écriture syllabique que ceux-ci utilisaient ; ainsi, l'alphabet grec serait une combinaison de l'alphabet phénicien consonantique et du système syllabique chypriote, qui note les voyelles.

Enfin, selon Th. Mavrojannis, qui place l'emprunt de l'alphabet à la fin du XI^e ou au X^e s. av. J.-C., si les premières traces d'écriture alphabétique grecque n'apparaissent que dans la seconde moitié du VIII^e s. av. J.-C., c'est parce que cette technique a été secrètement gardée par un petit cercle de personnes pendant deux siècles.

*

* *

Bien que chacune des nombreuses questions qui peuvent émerger de l'étude de la transmission de l'alphabet mérite et nécessite, de par sa complexité et les connaissances spécifiques qu'elle exige, un traitement particulier, si l'on veut pouvoir retracer l'histoire des origines de l'alphabet grec, il est, je pense, indispensable d'étudier le système que constitue l'écriture dans son ensemble, en envisageant toutes ses facettes. En effet, comme le souligne Cl. Baurain :

nos filiations entre les divers systèmes [*sc.* d'écriture] connus ne seront jamais justifiées par les seules ressemblances (plus ou moins nombreuses et frappantes) entre plusieurs signes appartenant aux divers systèmes ; doivent aussi être pris en compte les principes qui président à leur fonctionnement, les supports aussi⁶⁹.

l'Occident. Th. Mavrojannis semble, toutefois, ignorer les différentes hypothèses de M. L. Lazzarini (évoquées ci-dessus) qui concernent le lieu de transmission de l'alphabet et dont la Béotie fait partie.

69. Cl. BAURAIN, « L'écriture syllabique à Chypre », *Phoinikeia grammata*, p. 389-424, en part. p. 418. C'est aussi, d'une certaine manière, l'opinion exprimée par B. Sass : « the attempts to locate the birth-place and identify the mother script of the Greek alphabet are necessarily interdependant » (*op. cit.* [n. 62], 2005, p. 138) et par M. Krebernik, nous l'avons vu.

À ce titre, les monographies de B. B. Powell et de R. D. Woodard, ainsi que les articles de M. Krebernik et de S.-T. Teodorsson – que l'on adhère ou pas à leurs théories – ont un mérite particulier, puisqu'ils offrent un « modèle » global qui aborde le problème de l'alphabet grec sous tous ses aspects⁷⁰.

Par ailleurs, même si, dans les années quatre-vingt-dix, on a encore avancé des hypothèses très différentes concernant ses origines ou les modalités de son emprunt, il semble que, durant la dernière décennie, les chercheurs aient presque tous abandonné la théorie araméenne, phrygienne, cananéenne (qui implique une date haute) ou « homérico-eubéenne » (telle qu'elle est développée par B. B. Powell), et tendent vers un consensus sur de nombreux points. Ainsi, l'alphabet grec aurait pour modèle l'alphabet phénicien, remonterait au tout début du VIII^e s. av. J.-C., aurait été mis au point dans un lieu où les Phéniciens étaient bien installés, probablement à Chypre ou, du moins, dans un milieu (bilingue et scolaire ?) où l'écriture chypriote n'était pas totalement inconnue, étant donnés les liens structurels qui unissent celle-ci à l'alphabet grec (la lettre *xi*, les voyelles, le sens de l'écriture). Dans un premier temps, des Grecs ont pu se servir de l'alphabet uniquement pour écrire en phénicien (comme les Akkadiens, qui ont, à l'origine, utilisé le cunéiforme pour écrire en sumérien, avant de l'adapter à la notation de leur langue), et seulement ensuite en grec, avant tout pour des textes votifs. Il est indéniable que de nombreuses inscriptions archaïques sont en hexamètres, mais la mise par écrit de l'épopée homérique et sa diffusion (peut-être liée à la colonisation eubéenne) semblent être davantage une conséquence qu'une cause de la création de l'alphabet grec. Enfin, ce dernier est considéré par de plus en plus de chercheurs comme un des éléments orientalisants, qui caractérisent cette époque.

Alexandra BOURGUIGNON

F.N.R.S. – Université Libre de Bruxelles

70. Pour un commentaire plus approfondi de ces auteurs, on pourra se reporter, outre aux nombreux comptes rendus qui leur sont dédiés (les plus récents, en ce qui concerne les théories de B. B. Powell et de R. D. Woodard, sont ceux de N. SPECIALE, « Omero e l'origine dell'alfabeto greco », *Pan* 21 [2003], p. 33-41, et de P. NIETO, *CW* 94 [2000], p. 92-93), à mon article « La transmission de l'alphabet phénicien aux Grecs. "Confrontation dialectique" des théories de B. B. Powell et de R. D. Woodard et synthèse de S.-T. Teodorsson », dans les *Actes des V^{es} Journées de l'Orient (Entre Mer de Chine et Mer du Nord. Migration des savoirs, transfert des connaissances, transmission des sagesse. De l'Antiquité à nos jours)*, Louvain-la-Neuve, 11-13 mars 2009 (Res Antiquae, VII), Bruxelles, 2010, p. 45-54.

